

Forêts

Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



Comment traiter les sols dénudés

RIEN, ou presque, n'est plus affligeant pour un forestier qu'un paysage démuné de sa chevelure forestière. Des terres qui pourraient être couvertes d'arbres mais ne le sont pas offensent les regards de beaucoup.

Encore que cette dénudation ne soit pas toujours une mauvaise chose, bien sûr. Les agriculteurs itinérants déboisent des lopins, y plantent leurs futures récoltes, les abandonnent, et la forêt repousse; dans ce cas, la calvitie n'est autre qu'une coupe énergétique. Le déboisement fait aussi souvent partie d'un processus de mise en valeur, qui libère des terres pour l'agriculture, des infrastructures et autres types de développement. L'élimination permanente de forêts est sans doute valable si elle permet le développement économique et l'amélioration des conditions d'existence et si l'intégrité écologique du paysage est préservée.

Mais permettre que des sols ou des forêts dégradés remplacent des forêts saines ne procède pas d'une bonne gestion. Les forêts fonctionnelles jouent un rôle important, souvent silencieux, dans la vie de millions, probablement de milliards de gens: elles déversent de l'eau propre dans les rivières et les réservoirs, offrent des centaines de plantes et animaux comestibles, dispensent un mélange de produits médicinaux efficaces et sont prêtes à pourvoir aux besoins locaux et industriels en bois d'oeuvre et bois de feu. Par définition, les terres et les forêts dégradées ne peuvent assurer ces services. L'eau est polluée, les plantes et les animaux prisés disparaissent et les quantités



A l'intérieur ► *réhabilitation et restauration des forêts* ► *forêts secondaires* ► *surabondance de bois ...*

Table des matières

... Suite de l'éditorial

Quand le mal est fait	3
Le reboisement et la participation des femmes	5
Récupération des paysages forestiers	9
Enrichissement et réhabilitation dans le domaine forestier permanent ...	12
Une communauté s'organise	14
Réintégrer les forêts secondaires dans le paysage	16
Développons les marchés avant d'intensifier la ligniculture	19
L'OIBT finance la gestion des forêts secondaires et la certification	20

Rubriques

Rapport de bourse	22
Conférences	24
Quoi de neuf sous les tropiques?	25
Ouvrages parus récemment	26
Courrier des lecteurs	28
Formation	29
Au tableau d'affichage	29
Décès	29
Réunions	30
Point de vue	32



Rédacteur Alastair Sarre
Traduction Yvonne Cunnington
Mise en page Justine Underwood
Base de données Manami Ohshima

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur sur toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Éditique, impression et diffusion coordonnées par Anutech Pty Ltd, Canberra, Australie. Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFT est diffusé **gratuitement** en trois langues à plus de 10.400 particuliers et organisations dans 125 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse.

International Tropical Timber Organization
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012 Japan
t 81-45-223 1110
f 81-45-223 1111
tftu@itto.or.jp
www.itto.or.jp

disponibles de bois d'œuvre et bois de feu diminuent.

Les nouvelles *Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*, qui sont décrites dans la présente édition d'AFT, font partie d'un effort considérable que l'OIBT et ses partenaires consacrent à traiter le problème des forêts et des terres forestières dégradées. Elles portent sur trois catégories principales de forêts. Les *forêts primaires dégradées* sont des forêts primaires dans lesquelles le couvert originel a été compromis par des prélèvements non durables de sorte que leurs structure, processus, fonctions et dynamique ont été altérés au-delà de la résilience à court terme de l'écosystème. Les *forêts secondaires* se composent de végétation ligneuse repoussant sur des terres où le couvert forestier originel avait été en grande partie éliminé. Les *terres forestières dégradées* sont d'anciennes terres forestières ayant gravement souffert de la surexploitation, d'une mauvaise gestion, de passages du feu répétés, du pâturage ou d'autres perturbations ou affectations qui endommagent les sols et la végétation au point d'empêcher le rétablissement de la forêt ou de sérieusement le retarder après abandon. L'immense superficie couverte de forêts et de terres de ces trois catégories sous les tropiques est estimée à 850 millions d'hectares.

Que doit-on faire de ces terres? Selon les Directives, il faut en premier lieu considérer le rôle que jouent les forêts et les terres forestières dégradées dans leurs paysages, ou qu'elles pourraient jouer si elles étaient correctement restaurées et aménagées. Il est sans doute peu réaliste et probablement inutile de reboiser et restaurer chaque colline dénudée et chaque vallée dégradée dans des paysages comme celui représenté sur la photo de couverture. En équilibrant les besoins de conservation et de production, les efforts de restauration devraient viser à rétablir la fonctionnalité; c'est-à-dire que les terres dégradées devraient être reboisées et les forêts dégradées et secondaires devraient être aménagées de sorte que le paysage récupère ou maintienne sa capacité de fournir les produits et services que l'on en attend. Dans de nombreux cas, affirment Maginnis et Jackson (page 9), "il est plus judicieux d'axer les activités de restauration sur le rétablissement et l'entretien des processus primaires ... plutôt que d'essayer de rétablir la structure des forêts originelles."

La gestion des forêts secondaires est un cas quelque peu différent. Les forêts secondaires ne sont pas forcément dégradées, mais elles sont différentes des forêts primaires et leur aménagement nécessite des démarches différentes. Müller (page 16) fait observer que

les forêts secondaires sont souvent oubliées par les décideurs ou, pire encore, vouées au défrichage parce que leur valeur n'est pas perçue. Elles peuvent cependant représenter une précieuse ressource.

D'autres articles de cette édition explorent certains des travaux réalisés sur le terrain, avec l'assistance de l'OIBT, à des fins de restauration et de réhabilitation. James Gasana (page 5) évalue un projet OIBT exécuté au Ghana pour soutenir le Mouvement des femmes du 31 décembre (une organisation non gouvernementale) dans sa mission d'aider les femmes des zones rurales à mettre en valeur et gérer des terres reboisées. Mohammed Bazri Hamzah (page 12) décrit un projet OIBT qui a produit des directives pour assortir les espèces aux sites dans les forêts primaires dégradées et les terres forestières dégradées. Alfredo Gaviria (page 14) fait l'exposé d'un projet OIBT exécuté dans le bassin de l'Urumba au Pérou, qui a aidé les communautés locales à s'organiser de manière à pouvoir mieux traiter leurs problèmes de dégradation des terres.

En dépit de ces excellents travaux, les espaces dénudés continueront pendant un certain temps encore à gagner du terrain dans les forêts tropicales; les forces qui les favorisent demeurent beaucoup plus puissantes que celles qui tendent à y remédier. Pourtant, dans un sens au moins, la dégradation des forêts peut engendrer une démarginalisation: à mesure qu'un bien de grande valeur tel que la forêt primaire est dégradé, les individus les plus puissants de la société ont tendance à s'en désintéresser, ce qui donne aux populations économiquement marginalisées la possibilité de mieux accéder à des ressources, même amoindries. Il en résultera, dans beaucoup de cas, une recrudescence de déboisement, parce que l'agriculture est en général une utilisation des terres économiquement plus attrayante, mais aussi des possibilités pour les communautés d'entreprendre des actions de restauration et de réhabilitation.

Les forêts ont un rôle important à jouer dans la pérennisation des paysages tropicaux. Les nouvelles directives et l'assistance offerte par de nombreuses organisations nationales et internationales encourageront ceux qui croient en ce rôle à persévérer dans le sens de la restauration des forêts. Il faut s'attendre à ce que cet encouragement soit de plus en plus apprécié à mesure que les gens prendront conscience des conséquences locales de la perte dramatique de forêts.

Alastair Sarre
et
Eva Müller

Couverture Le bassin de l'Urumba. Photo: A. Gaviria

Le plus récent document de politique forestière de l'OIBT décrit les mesures qu'il faut prendre pour restaurer, aménager et réhabiliter les forêts tropicales dégradées et secondaires



Restauration d'un bassin versant: des mulets sont utilisés pour transporter les semis destinés à la restauration du bassin de l'Urumba au Pérou (voir l'article de la page 14). Photo: A. Gaviria

SOUS les tropiques, la dégradation des forêts a pris de vastes proportions: près de 350 millions d'hectares de terres forestières tropicales ont été si gravement endommagés que les forêts ne se rétabliront pas spontanément, tandis que sur encore 500 millions d'hectares le couvert forestier, ou bien a été dégradé ou bien a repoussé après le déboisement initial (voir le tableau de la page suivante).

... il y aurait lieu d'adopter une approche adaptative qui permettra de suivre les réponses de la forêt aux traitements et de modifier l'aménagement en fonction de l'expérience.

Si d'aussi grandes superficies de forêts et de terres endommagées soulèvent des inquiétudes, elles représentent néanmoins potentiellement une ressource d'immense valeur. En étroite collaboration avec plusieurs autres organisations¹, l'OIBT a récemment mis au point et publié les *Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* afin d'aider les pays et les communautés à réaliser ce potentiel. Ce document substantiel commence par une introduction percutante aux questions que doivent affronter les décideurs, les aménagistes forestiers, les conseillers agricoles et tous ceux qui veulent aider à récupérer et gérer les forêts dégradées ou secondaires.

Qu'entend-on par forêts dégradées et secondaires?

Une forêt primaire dégradée est un massif où les récoltes non durables de bois et/ou de produits forestiers non ligneux ont endommagé le couvert forestier originel et où la structure, les processus, les fonctions et la dynamique de la forêt sont altérés au point de compromettre la résilience

à court terme de l'écosystème, c'est-à-dire la capacité de ces forêts de se rétablir pleinement de l'exploitation à court et moyen terme.

Une forêt secondaire comprend des terres en grande partie dépouillées de leur couvert forestier originel (c'est-à-dire portant moins de 10% de la végétation forestière originelle) où la végétation ligneuse a repoussé. Les forêts secondaires se développent en général naturellement sur des terrains abandonnés par l'agriculture itinérante, l'agriculture sédentaire, le pastoralisme, ou à l'issue d'un échec de la ligniculture.

Les terres forestières dégradées sont d'anciennes terres forestières gravement endommagées par des prélèvements excessifs de produits forestiers ligneux et/ou non ligneux, une mauvaise gestion, des incendies répétés, le pâturage ou autres perturbations ou affectations des sols et de la végétation ayant pour conséquence des dommages de nature à freiner ou gravement retarder le rétablissement de la forêt après l'abandon.

Stratégies d'aménagement

Les stratégies d'aménagement des forêts dégradées et secondaires devraient viser à recouvrer l'intégrité de l'écosystème; c'est-à-dire à maintenir le potentiel de fournir un certain ensemble de biens et services auquel le site est adapté, impliquant le maintien de la diversité biologique, des processus et de la structure écologiques, et de pratiques culturelles durables. Les Directives font une distinction entre trois principales stratégies d'aménagement:

- la **restauration forestière**, dont le but est de faciliter les processus naturels de rétablissement de la forêt, de telle manière que la composition des espèces, la structure du peuplement, la biodiversité, les fonctions et processus de

¹Entre autres, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Centre pour la recherche forestière internationale, l'UICN - Union mondiale pour la nature et le Fonds mondial pour la nature.

Ressources potentielles

Estimation des forêts dégradées et secondaires par catégorie en Asie tropicale, Amérique tropicale et Afrique tropicale en 2000* (millions d'ha, arrondis à 5 millions)

	Asie 17 pays	Amérique 23 pays	Afrique 37 pays	Total
Forêts primaires dégradées et forêts secondaires	145	180	175	500
Terres forestières dégradées	125	155	70	350
Total	270	335	245	850

*Chiffres compilés par Jürgen Blaser et César Sabogal en extrapolant diverses évaluations précédentes, aux fins d'inclusion dans les Directives de l'OIBT

la forêt restaurée correspondront d'autant plus que possible à ceux de la forêt originelle d'un site particulier;

- **l'aménagement des forêts secondaires**, dont le but est d'augmenter la capacité des forêts secondaires de produire, sur une base durable, des services environnementaux et sociaux importants pour un éventail de bénéficiaires; et
- **la réhabilitation des terres forestières dégradées**, dont les objectifs consistent à rétablir la productivité et les fonctions protectrices des sites ainsi qu'un grand nombre des services écologiques assurés par une forêt ou un écosystème boisé fonctionnel.

Plusieurs conditions fondamentales doivent être satisfaites pour garantir la restauration, la réhabilitation et l'aménagement des forêts dégradées et secondaires, entre autres:

- il est nécessaire d'obtenir une forte adhésion des parties prenantes locales et leur participation à la planification, à l'exécution et au suivi des activités. Les droits et les charges de propriété, y compris les revendications et les droits coutumiers, doivent être clairement définis et mutuellement convenus;
- les usagers locaux des forêts doivent bénéficier de certains avantages économiques à court terme, en supplément de tous les futurs avantages potentiels;
- il est essentiel de posséder une connaissance profonde des complexités et de la dynamique de l'écosystème forestier et de l'interaction avec les systèmes socio-économiques et politiques; et
- il est essentiel de procéder à une analyse agrométrique et de comprendre et définir au plan juridique les rapports de l'utilisation globale du territoire.

Des choix avisés peuvent être faits quant à la stratégie d'aménagement et aux techniques forestières à mettre en oeuvre dans une situation particulière. Mais, même lorsque le savoir et l'expérience des populations locales, des forestiers et des écologistes sont pleinement mobilisés, les résultats seront rarement totalement prévisibles. C'est pourquoi il y aurait lieu d'adopter une approche adaptative qui permettra de suivre les réponses de la forêt aux traitements et de modifier l'aménagement en fonction de l'expérience.

Le rôle des Directives

Les Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires sont destinées à:

- fournir une base de connaissance sur les aspects politiques, socio-économiques, juridiques, institutionnels, écologiques et sylvicoles essentiels qui doivent être pris en compte dans la planification et la mise en oeuvre de stratégies adaptées et d'options viables pour restaurer des forêts primaires dégradées, aménager des forêts secondaires et réhabiliter des terres forestières dégradées;
- aider les planificateurs à intégrer la restauration, la conservation et l'aménagement des forêts dégradées et secondaires et des terres forestières dégradées, au niveau local et à celui du paysage;
- constituer un dossier d'expériences utiles en matière d'utilisation et d'aménagement des forêts dégradées et secondaires, en vue de les renforcer;

- stimuler l'adoption de pratiques aménagistes adaptées et adaptatives pour conserver et accroître les capacités de production des forêts dégradées et secondaires; et
- aider à focaliser les politiques sur les forêts dégradées et secondaires au niveau local, national et international en vue de promouvoir leur utilisation et leur gestion durables et équitables, en empêchant leur dégradation et leur reconversion inadéquates, et en guidant leur développement selon des stratégies d'aménagement clairement définies.

Les Directives dressent une liste de contrôle des principaux objectifs, principes et actions recommandées qui devraient constituer non seulement une norme internationale de référence pour l'aménagement, la restauration et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires mais aussi un cadre pour l'élaboration de directives plus spécifiques aux niveaux régionaux, nationaux, locaux et des sites. Les objectifs, principes et recommandations sont divisés en deux sections, à savoir:

Section I: Politiques, principes et actions recommandées en matière de planification et d'aménagement: dans cette section, sont définis sept objectifs principaux de restauration, aménagement et réhabilitation des forêts dégradées et secondaires. Au titre de chaque objectif, sont énoncés un certain nombre de principes et, sous chacun des principes, un certain nombre d'actions recommandées. La section I compte au total 31 principes et 105 actions. Les sept objectifs sont les suivants:

- 1) Parvenir à une volonté d'aménager et de restaurer les paysages forestiers dégradés;
- 2) Formuler et mettre en application des politiques d'accompagnement et des cadres juridiques appropriés;
- 3) Responsabiliser les populations riveraines et partager équitablement les coûts et les avantages;
- 4) Recourir à des approches intégrées d'évaluation, de planification et d'aménagement des ressources;
- 5) Adopter une approche adaptative et holistique de l'aménagement forestier en mettant l'accent sur les valeurs environnementales et sociales;
- 6) Promouvoir l'efficacité économique et la viabilité financière; et
- 7) Garantir le suivi et l'évaluation participatifs comme base de l'aménagement adaptatif.

Cette section s'adresse en particulier aux décideurs tels les organes gouvernementaux chargés des zones rurales (offices des forêts, de l'aménagement du territoire, des finances), les agences de développement et de vulgarisation, la société civile, les ONG et les agences privées et communales de vulgarisation.

Section II. Principes et actions recommandées spécifiques aux peuplements forestiers: cette section comporte 18 principes et 55 actions dans le cadre d'un objectif spécifique relatif à la restauration des forêts dégradées, à l'aménagement des forêts secondaires et à la réhabilitation des terres forestières dégradées au niveau du site. Elle s'adresse en particulier à la société civile, aux ONG et aux agences privées et communales de vulgarisation, aux forestiers professionnels et agents travaillant au niveau du terrain, et aux établissements d'enseignement, de formation et de recherche.

Les Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires sont disponibles en anglais, français et espagnol et peuvent être obtenues auprès du Secrétariat de l'OIBT à Yokohama (adresse à la page 2); elles peuvent aussi être téléchargées du site www.itto.or.jp

Le reboisement et la participation des femmes

Un projet de l'OIBT crée de nouvelles possibilités pour les femmes par le biais du reboisement

par James K. Gasana

Intercooperation

Boîte postale 6724
Maulbeerstr. 10, CH-3001 Berne
Suisse

t 41-31-382 0861

f 41-31-382 3605



L'heure du teck: un groupe des villageoises devant la plantation de teck qu'elles ont créée avec l'assistance de l'OIBT. Photo: J. Gasana

L EST DIT, dans le Principe 20 de la Déclaration de Rio de 1992, que les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement et que leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable. Il est aisé de formuler un tel principe mais le mettre en pratique est difficile. Néanmoins, quelques tentatives sont faites et des enseignements en sont tirés. Par exemple, un projet de l'OIBT au Ghana, qui a tenté de responsabiliser les femmes par le biais d'activités de reboisement nous donne quelques leçons très utiles sur la façon dont les principes peuvent être mis en pratique dans les pays tropicaux. Le présent article fait le bilan des résultats d'une récente évaluation à posteriori du projet.

Le projet OIBT PD 27/94 REV.2 (F), intitulé 'Rôle des femmes dans un programme de développement forestier tropical', a démarré en avril 1995 et a été exécuté sur 51 mois. Il visait à atténuer la pression sur les ressources existantes de la forêt tropicale et à relever le niveau de vie des femmes et des communautés rurales, en étayant les activités de reboisement par les communautés et le secteur privé et en faisant participer les femmes à la mise en valeur des ressources forestières du Ghana. Plus particulièrement, le but du projet était: 1) de permettre aux femmes de créer et de gérer de manière durable des pépinières de produits forestiers non ligneux (PFNL), d'arbres exploités pour leur bois et d'arbres fruitiers, en vue d'approvisionner le Mouvement des femmes du 31 décembre (DMW)—une organisation non gouvernementale à base communautaire—et des initiatives de reboisement tropical entreprises par le secteur privé; 2) de démontrer le potentiel du soutien que les femmes peuvent apporter au reboisement tropical; 3) d'encourager la participation des femmes de la sous-région d'Afrique occidentale à des consultations sur le reboisement tropical; 4) de soutenir la création de cultures de

PFNL, de ligniculture et de plantations d'arbres fruitiers par les communautés dans le cadre d'un programme de vulgarisation; et 5) de créer des emplois pour les femmes. Vers la fin du projet, un projet de suivi a été formulé sous la cote OIBT PD 49/98 REV.1 (F) et intitulé 'Développement participatif des forêts tropicales par les femmes dans les communautés indigènes (Ghana)', lequel est en cours d'exécution.

Le premier projet, ainsi que le suivant, ont été mis en oeuvre par l'Office ghanéen des forêts en collaboration avec le DMW. Le DMW a pour mission de mobiliser les femmes ghanéennes au niveau national et de leur assurer un rôle politique en vue de leur démarginalisation socio-économique. Son objectif étant d'intégrer les femmes dans le développement socio-économique et culturel par des campagnes de sensibilisation, des ateliers, la formation et des services de vulgarisation, il a acquis une expérience considérable en mobilisant les femmes pour des activités de développement communautaire. Il compte près de 1,5 million de membres, ce qui en fait une force capable d'oeuvrer efficacement pour influencer les politiques et les pratiques concernant les femmes.

Le manque de données n'a pas facilité l'évaluation des réalisations du projet, aucun système interne de suivi et d'évaluation n'ayant été prévu. Pour procéder à l'évaluation et compléter l'information dégagée des rapports du projet, je me suis fondé sur des observations et des entrevues avec le personnel de terrain, les dirigeantes du DMW, les chefs d'administration ainsi qu'avec les parties prenantes et les villageois dans les zones d'activité du projet.

Justification et arrière-plan du projet

Bien que les femmes prennent une part active à l'utilisation des ressources forestière au Ghana, le rôle qu'elles peuvent jouer

dans la gestion durable des forêts n'est pas toujours reconnu dans les politiques et les pratiques en matière de forêt. La nécessité de prêter attention à ce rôle a été mentionné lors d'un atelier organisé dans le cadre du projet OIBT PD 119/91 REV.1 (F): 'Atelier ayant pour thème la femme et la forêt: regard sur l'expérience africaine (en matière de développement durable des forêts tropicales)', qui a servi de tribune pour les femmes du Ghana et d'autres pays africains et a permis de faire une analyse critique du rôle des femmes en foresterie. Les recommandations de l'atelier portaient, entre autres, sur des programmes à mettre en place au niveau national ou régional afin de dispenser aux femmes la formation et toute autre assistance dont elles avaient besoin pour être davantage impliquées dans l'aménagement forestier durable. Ultérieurement, le Conseil international des bois tropicaux a financé le projet OIBT PD 27/94 REV.2 (F), soumis par le Ghana, qui visait à mettre en oeuvre les idées et les recommandations développées par l'atelier.

Trois hypothèses sous-tendent le concept du projet. Premièrement, un programme de reboisement peut aider à améliorer les conditions de vie des paysannes en leur permettant de participer davantage à la création et à la gestion des plantations d'arbres. Deuxièmement, un programme de foresterie s'adressant spécialement aux femmes peut relever leur statut dans la création, la gestion et l'exploitation des plantations d'arbres. La troisième hypothèse concerne un modèle pour la fourniture effective d'assistance aux communautés rurales, à savoir que les projets mis en oeuvre par une institution

gouvernementale en coopération avec une ONG nationale représentent une manière efficace de mobiliser les femmes et les communautés des zones rurales. Dans chacune de ces hypothèses, les bénéficiaires du projet sont pour la plupart les paysannes, mais ce sont également des particuliers, des groupes, le DMW et d'autres ONG contribuant aux activités de foresterie en milieu rural, le département de foresterie et les opérateurs du secteur privé. Le projet a été mis en oeuvre dans trois régions écologiques: futaie, savane guinéenne et savane côtière.

Résultats

Efficacité du cadre conceptuel

L'impression générale qui se dégage des réalisations techniques et physiques du projet est en grande partie positive, étant donné l'échelle de la mise en oeuvre et la durée du projet. Comme on le verra, les taux d'exécution de la plupart des activités sont élevés, surtout en ce qui concerne la production de jeunes plants et le reboisement. Ce succès peut être attribué au partenariat entre le département de foresterie et le DMW, au dévouement du personnel du projet et à l'attachement des dirigeantes du DMW à tous les niveaux.

Le projet a eu quelques effets inattendus. Dans chacune des trois régions, les femmes et leurs familles tirent d'importants bénéfices socio-économiques de plantations intercalaires associant cultures vivrières et arboriculture selon une technique introduite par le projet. Le bois de feu peut déjà être récolté dans certaines des anciennes plantations créées dans les zones de savane. Dans les trois régions, les communautés se sont acquies un capital qui représente maintenant une source potentielle de revenus. Les bénéficiaires sont conscientes des possibilités de formation de revenus qu'offrent leurs plantations, et les communautés ont exprimé leur désir de poursuivre l'effort de plantation.

Toutefois, une analyse de la conception du projet fait ressortir quelque déficience du cadre conceptuel ainsi que des faiblesses dans la définition des approches, des stratégies et des objectifs, qui auraient dû être corrigées dans les premiers stades d'exécution du projet. Tout au début, le projet n'a pas été élaboré sur la base d'une enquête sociale et ses activités ne prévoyaient aucun exercice aussi important de ce type. Bien qu'il se soit agi implicitement d'un programme résolument axé sur la sexospécificité, il n'a été procédé à aucune analyse dans ce domaine pour identifier les principales questions relatives aux femmes dans les opérations de reboisement, non plus qu'il a été tenté de décrire les besoins socio-économiques des femmes et les contraintes sexospécifiques auxquelles les femmes sont confrontées pour satisfaire ces besoins. Une telle négligence est d'autant plus significative lorsqu'il s'agit d'un projet mis en oeuvre dans une grande diversité de situations géographiques, sociales et culturelles. De plus, le développement participatif exige une vision et des stratégies à long terme plutôt que la planification d'un projet en phases de courte durée. À cet égard, la conception du projet aurait dû mettre davantage l'accent sur le développement de processus au lieu de se concentrer sur des activités. Cela signifie que, ce projet devant faire face aux contraintes socio-culturelles au changement qu'il tente de réaliser, la manière dont les résultats sont obtenus est plus importante que les résultats eux-mêmes et, dans ce type de projet, l'accent doit être mis sur la dynamique sociale interne produite au sein des communautés bénéficiaires.

Les graines du changement

Production de semis dans les trois pépinières centrales du projet—jusqu'à l'achèvement du projet PD 27/94 Rev.2 (F)

ESPECES	ZONE			TOTAL
	Savane côtière	Zone de futaie	Savane guinéenne	
<i>Senna siamea</i>	200 552	56 200	225 932	482 684
<i>Acacia</i> spp.	148 002	–	58 031	206 033
<i>Khaya senegalensis</i>	33 000	–	49 200	82 200
<i>Tripl. Scleroxylon</i>	–	15 200	–	15 200
<i>Terminalia superba</i>	–	18 006	–	18 006
<i>Terminalia ivorensis</i>	–	12 033	–	12 033
<i>Maclura excelsa</i>	–	4 503	–	4 503
<i>Tetrapleura</i> sp.	–	6 880	–	6 880
<i>Anac. occidentale</i>	27 052	2 000	24 020	53 072
Cocotier	880	–	–	880
Agrumes	9 863	5 300	500	15 663
<i>Mangifera indica</i>	6 523	1 050	8 600	16 173
<i>Leuc. leucacephala</i>	63 800	–	31 631	95 431
<i>Tectona grandis</i>	408 763	283 200	12 202	704 165
<i>Eucalyptus</i> spp.	76 500	–	18 004	94 504
Mûres	2 200	–	–	2 200
<i>Albizia lebbek</i>	83 650	–	–	83 650
<i>E. angolense</i>	–	10 100	–	10 100
<i>Cedrela odorata</i>	–	21 000	–	21 000
<i>Aningeria robusta</i>	–	3 550	–	3 550
<i>Ceiba pentandra</i>	–	12 300	–	12 300
Avocat	3 200	500	–	3 700
TOTAL	1 063 985	451 822	428 120	1 943 927

Les rapports et les observations faites sur le terrain font ressortir, à quelques exceptions près, que le projet a réussi au niveau des activités. En effet, la plupart des activités techniques et physiques ont été exécutées de manière exceptionnelle, encore que des degrés variables d'échecs sont à signaler dans le cas de nombreux produits et objectifs spécifiques. Cette situation est certainement due aux problèmes de conception du projet mentionnés ci-dessus et aurait justifié une révision dès le début.

Produits

Trois pépinières ont été créées, une dans chacune des zones de futaie, de savane guinéenne et de savane côtière, et ont produit presque deux millions de semis (voir le tableau). Quarante femmes ont été formées à diverses techniques pépiniéristes et 70 membres du DMW ont reçu une formation de vulgarisatrices forestières. Selon la conception du projet, les femmes auraient dû gérer elles-mêmes ces pépinières dans leurs communautés. Cependant, cette activité est encore organisée par le DMW et il semble y avoir peu de distinction entre les femmes qui sont les bénéficiaires et celles du DMW en tant qu'organisateur. Malgré tout, la propriété locale des résultats obtenus et le ferme attachement des populations locales aux objectifs du projet sont impressionnants.

Le projet a produit des résultats positifs en ce qui concerne l'établissement de plantations d'arbres et la culture de PFNL. Des plantations de teck et d'autres espèces ont été créées dans la région d'Ashanti ainsi que dans des espaces boisés communaux de la zone de la Volta, en vue de produire du bois de feu. Le DMW a joué un rôle important dans la promotion de ces activités en négociant avec les chefs et le département de foresterie la mise à disposition de terres à reboiser. Le projet a également formé des femmes à la gestion de plantations, aux techniques de bouturage et de greffage des agrumes, des mangues et des avocats, à la culture de champignons et à l'élevage d'escargots, ainsi qu'à l'identification, la collecte et la culture de PFNL.

L'effet le plus remarquable du projet sur ce que les femmes peuvent apporter en faveur du reboisement tropical a été de consolider leurs aspirations à l'égard des ressources de la forêt et de catalyser leur désir d'avoir davantage accès aux terres et au crédit. Dans la plupart des communautés où je me suis rendu, les femmes ont exprimé leurs préoccupations quant à la meilleure façon de renforcer encore les liens entre leurs plantations et d'autres besoins de la communauté. Les besoins les plus pressants qu'elles ont mentionnés se rapportaient aux domaines de la santé et de l'éducation, lesquels exigent des revenus immédiats plutôt que ceux que peuvent engendrer des arbres qui seront coupés dans un avenir plus lointain. A cet égard, le DMW et les nouvelles phases du projet devraient essayer de catalyser l'émergence des femmes en tant que groupes socialement et économiquement autonomes participant au projet en qualité de bénéficiaires. Un projet de développement ciblant les femmes pourra, dans une large mesure, être considéré un succès s'il les soutient et les aide à s'organiser pour répondre à leurs besoins socio-économiques à titre individuel ou en tant que groupes de production indépendants.

Bien que le projet ait compté parmi ses objectifs spécifiques la création d'emplois pour les femmes, sa conception ne



Plantation de bananiers: les cultures agricoles, comme celle de bananiers, à l'intérieur des plantations de teck dans la futaie, garantissent des bénéfices aux villageois durant la croissance des arbres qui seront exploités pour leur bois. Photo: J. Gasana

précisait ni résultats explicites ni activités correspondantes de création d'emplois. En raison du manque de système de suivi et d'évaluation pour contrôler l'impact du projet, aucune donnée n'est disponible sur le nombre d'emplois qu'il a aidé à créer. Il est cependant possible de déduire son potentiel de formation de revenus en se fondant sur les entrevues et les observations faites sur le terrain. Les techniques de greffage nouvellement acquises ont eu pour effet de stimuler la demande d'espèces d'arbres fruitiers en plus des semis d'arbres exploités pour le bois, ce qui a ouvert de nouvelles possibilités de revenus. Les pépinières produisant uniquement des arbres à bois ne semblent pas encore être commercialement viables dans les zones du projet.

Impacts globaux

Les femmes planifient et gèrent collectivement un programme de reboisement par l'intermédiaire du DMW, avec des résultats impressionnants. Ce stade n'est pas encore entièrement atteint au niveau du district ou de la communauté locale, où un effort de renforcement des capacités est nécessaire. Ce qui freine sans doute le plus les progrès du reboisement à base communautaire tient à l'accès des femmes à des terres. Dans sa seconde phase, le projet semble être près de la limite de ce qu'il peut réaliser pour remédier à cette situation et seule l'intervention du gouvernement pourra l'améliorer. Pour ce qui concerne la formation de revenus, les plantations sont encore trop récentes pour avoir eu des incidences économiques significatives là où le bois est l'objectif de production. Néanmoins, le projet a permis de créer des sources de revenu potentielles des arbres, en particulier où ils sont rares dans les zones de savane. Les perspectives de vente de bois de feu et de PFNL sont bonnes.

Bien qu'il n'y ait aucun doute quant aux potentialités des plantations pour l'amélioration

L'impact le plus évident est la création d'un capital qui n'existait pas auparavant.

du niveau de vie des femmes et des communautés rurales, il est peut-être encore trop tôt pour évaluer pleinement l'ampleur de l'impact qu'elles produiront. Mais on peut dire cependant que, si les bénéficiaires ont sérieusement assumé la responsabilité de planter et de gérer leurs plantations, c'est parce qu'elles entendent de bonnes perspectives socio-économiques pour leurs communautés. L'impact le plus évident est la création d'un capital qui n'existait pas auparavant. De plus, les récoltes résultant des cultures intercalaires et la production de bois de feu multiplient les revenus et, dans le second cas, facilitent la tâche du ramassage de bois de feu par les femmes dans la

région de la Volta. Le temps que passent les femmes à ramasser du bois de feu diminuera progressivement à mesure que les arbres qui le produisent mûriront.

Les objectifs du projet ont très largement réussi à mobiliser les bénéficiaires et leurs communautés: elles ont véritablement le sentiment que les résultats obtenus leur appartiennent. Il n'en reste pas moins la nécessité de développer une approche cohérente afin de permettre à cette participation de couvrir tous les aspects de la conception, de l'exécution et de l'évaluation du projet. Des obstacles subsistent dans la situation postérieure au projet. Par exemple, il est encore difficile de vendre des semis en dépit d'une prise de conscience accrue et du besoin de procéder à des plantations, mais il est possible que la demande augmente lorsque le programme national de reboisement (voir ci-dessous) sera mis en oeuvre. Là où des espèces nécessitant une révolution de longue durée ont été encouragées, la durabilité de la gestion des plantations dépendra de la diversification des activités génératrices de revenus.

Les retombées inattendues comprennent les suivantes:

- le DMW a réussi à donner un haut profil politique au projet et celui-ci a aidé à focaliser l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'intégrer les femmes dans la foresterie;
- d'autres organisations de femmes et ONG appliquent les méthodes de vulgarisation en matière de reboisement employées par le projet;
- de même, le gouvernement a lancé un programme national de reboisement, dont l'objectif est d'effectuer annuellement des plantations sur 20.000 hectares, en s'appuyant sur l'expérience du projet en matière de reboisement communautaire;
- la pratique de cultures intercalaires dans les plantations a très efficacement servi d'incitation au reboisement et à l'entretien des jeunes plantations;
- le système de taungya pratiqué dans les réserves forestières de la zone de futaie a fait ressortir un potentiel d'intendance forestière, mais cette possibilité doit être renforcée par un instrument officiel définissant clairement le partage des futures récoltes de bois entre l'Etat, les pouvoirs coutumiers et les femmes qui ont effectué les plantations; et
- les capacités des forestiers ayant participé au projet ont été renforcées. Ils ont amélioré leurs approches de vulgarisation et ont appris à conduire un dialogue avec les bénéficiaires, ce qui a contribué à renforcer la confiance des communautés.

Leçons apprises

Le projet a démontré l'utilité d'un partenariat entre le gouvernement et une ONG au profit du reboisement et du développement communautaire. La stratégie de coopération entre le DMW et le département des forêts a permis au projet de bénéficier considérablement de l'expérience du DMW en matière de mobilisation des collectivités. En outre, les activités 'intermédiaires', telles que les cultures intercalaires et la production de PFNL, qui portent sur les besoins et soucis prioritaires des communautés, se sont révélées un facteur clé du succès du projet.

La mobilisation des femmes au service du reboisement a le mérite de créer des avoirs pour la communauté. Toutefois, elle ne peut sans doute pas mener à des changements

fondamentaux des polarisations sexospécifiques actuelles en ce qui concerne l'accès à la terre. Si les femmes de la communauté ne sont pas considérées comme des co-participantes à la gestion des ressources naturelles, la vulgarisation en matière de reboisement ne ciblant que leur groupe risque plutôt d'alourdir leur fardeau en y ajoutant un nouveau rôle, celui d'entretenir les plantations d'arbres.

Ainsi, une approche des sexospécificités, en commençant par identifier les besoins des femmes et les contraintes auxquelles elles se heurtent pour y répondre, pourrait sans doute produire de meilleurs résultats. En effet, la meilleure approche à cet égard viserait à établir la participation des femmes à la foresterie comme un droit et comme moyen de multiplier leurs options. Elle reconnaîtrait que les femmes doivent avoir l'égalité d'accès à la terre et aux processus décisionnels de la gestion des ressources communautaires.

Recommandations

L'évaluation a posteriori a débouché sur un certain nombre de recommandations pour la nouvelle phase et à l'intention des partenaires du projet. Je mentionnerai ici les trois principales recommandations intéressantes spécifiquement l'OIBT.

- Dans le cas de projets où les facteurs sociaux et culturels doivent être pris en considération pour effectuer les changements prévus, les équipes chargées de la conception devraient inclure, lorsque c'est nécessaire, des experts ayant des compétences dans le domaine socio-culturel et de l'analyse des sexospécificités.
- Dans le cas de ces projets, l'accent de la mise en oeuvre devrait être mis sur le lancement ou le renforcement des processus de développement.
- Enfin, les projets visant les communautés rurales, en particulier ceux qui doivent responsabiliser certains groupes sociologiquement plus faibles, sont susceptibles de mieux atteindre leurs objectifs si les institutions gouvernementales les encourageant remettent leurs responsabilités d'exécution entre les mains des ONG. L'OIBT devrait promouvoir de tels partenariats et faire connaître ses expériences.

Remerciements

Lauteur exprime toute sa gratitude à Son Excellence Mme Nana Konadu Agyeman Rawlings, Présidente du DMW, qui a présidé les réunions d'évaluation et de compte rendu, pour la sagesse de ses conseils et de ses observations. Il exprime également ses sincères remerciements à Mme Edith Abruquah, coordonnatrice du projet, à Mme Rejoice Juliet A. Ahiabile du DMW, et aux nombreuses coordonnatrices régionales et locales du DMW qu'il a rencontrées, pour leur empressement à répondre à ses questions et à lui fournir les renseignements concernant l'évaluation.

Récupération des paysages forestiers

La récupération des paysages forestiers vise à rétablir l'intégrité écologique et améliorer le bien-être humain dans des paysages forestiers dégradés

par **Stewart Maginnis¹**
et
William Jackson²

¹**Chef du Programme de conservation des forêts**

UICN – Union mondiale pour la nature

Stewart.Maginnis@iucn.org

²**Directeur, Programme mondial**

UICN – Union mondiale pour la nature

Bill.Jackson@iucn.org

IMAGINEZ un paysage de forêt tropicale et le panorama qui vous vient probablement à l'esprit est celui d'une canopée ondoyante et continue, émaillée d'îlots solitaires, une mer de nombreuses nuances de vert et, çà et là, des reflets de couleurs spectaculaires qui s'étirent à l'infini vers l'horizon.

La réalité est souvent tout à fait différente. Le déboisement et la dégradation des forêts ont souvent modifié les paysages des forêts tropicales du monde à un degré tel que, sous les tropiques—selon un rapport de Bryant *et al.* (1997)—les massifs contigus et ininterrompus ne représentent plus que 42% du couvert forestier restant, ou 18% du couvert originel. Ce même rapport énumère huit pays producteurs de l'OIBT (et la plupart de ses pays consommateurs) dans lesquels pratiquement la totalité du domaine forestier apparaît sous forme de blocs fragmentés et modifiés.

Les chiffres représentant cette évolution de la configuration des terres tropicales sont dramatiques. Environ 830 millions d'hectares de forêt tropicale peuvent être classés dans la catégorie des espaces fragmentés (Bryant *et al.* 1997), même si certains de ces pans de forêt s'étendent parfois sur des centaines de kilomètres carrés. S'il est nécessaire de prendre soin de bien manier des chiffres provenant de sources différentes, il est néanmoins raisonnable de supposer que la grande majorité des 500 millions d'hectares de forêts tropicales primaires et secondaires que l'on estime dégradées (OIBT 2002) fait partie de ces blocs fragmentés. En outre, 350 millions d'hectares d'anciennes terres forestières compris dans le biome des forêts tropicales ont été sérieusement dégradés par le feu, le défrichage et les pratiques d'exploitation destructrices, tandis que, par ailleurs, 400 millions d'hectares de terres agricoles productives renferment encore une composante importante d'arbres.

Par conséquent, le paysage forestier tropical 'typique' d'aujourd'hui est probablement un mélange de forêts primaires, forêts aménagées, forêts secondaires et terres forestières dégradées, parsemé de vastes espaces consacrés à des occupations autres que la forêt. Il est probable également que les populations vivant à l'intérieur de ces paysages sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'étaient auparavant; des évaluations fiables donnent à penser que le nombre d'habitants dans les zones rurales des régions tropicales humides pourrait atteindre 500 millions et que ces populations dépendent d'un mélange de ressources agricoles et forestières pour assurer leurs moyens d'existence.

... envisager les forêts purement en termes de conservation ou de production ne tient aucun compte du rôle vital qu'elles jouent en assurant et entretenant les moyens d'existence de nombreuses populations rurales et urbaines.

Pour tenir compte de cette évolution, nous proposons d'élargir la définition d'un paysage forestier, comme suit:

un paysage qui est, ou était dans le passé, dominé par des forêts et des espaces boisés et qui continue de mettre à disposition des biens et des services liés à la forêt.

Pourquoi faut-il restaurer?

Les décideurs et les défenseurs dans le monde entier ont eu tendance à se polariser sur le devenir des forêts primaires restantes, en grande partie à cause de leur valeur en tant que

certaines des plus riches dépôts de diversité biologique et que réceptacles biotiques critiques de carbone. Bien qu'il faille sans aucun doute accorder la plus haute priorité à la mise en place d'un réseau adéquat de forêts de protection et d'un domaine de forêts de production viable et rationnellement aménagé, une récente analyse effectuée par Howard et Stead (2001) met en évidence que ces zones représentent probablement 30 à 35% seulement du domaine forestier mondial; que 10% des forêts sont maintenant légalement protégées tandis que 1,6 milliard de m³ de bois récoltés chaque année proviennent de 600 à 800 millions d'hectares de forêts.

Pour un grand nombre de personnes au sein des gouvernements, du secteur privé et de la communauté des ONG, ce qui reste des terres forestières représente une réserve qui sera en temps voulu protégée, exploitée ou convertie—selon le groupe d'intérêt qui sera le premier à revendiquer ses droits. Cependant, envisager les forêts purement en termes de conservation ou de production ne tient aucun compte du rôle vital qu'elles jouent en assurant et entretenant les moyens d'existence de nombreuses populations rurales et urbaines. D'autres importantes questions se posent également: la conservation de la diversité biologique peut-elle vraiment être limitée à 10% des forêts du monde? Les produits de forêts non protégées, tels que le bois rond industriel, qui font officiellement l'objet d'un commerce, sont-ils les seuls à mériter une attention?

Au Kenya et en Tanzanie, par exemple, les services sanitaires sont si chers que jusqu'à 70% des pauvres des zones rurales n'ont pour seuls remèdes que des herbes médicinales ramassées dans la forêt et les bois, en cas de maladies, sauf les plus graves. En Inde, Kerr (2002) décrit le programme de développement du bassin versant de Sukhomajri, dans le cadre duquel la densité des arbres sur les pentes dénudées a centuplé en 16 ans, passant de 13 à 1292 à l'hectare. La multiplication des herbes forestières qui en est résultée a eu pour conséquence de sextupler la production laitière, tandis qu'une meilleure régulation du débit de l'eau a permis de mettre en oeuvre des systèmes de culture plus diversifiés et plus productifs. L'effet direct du développement de cette activité économique a été de relever de 50% les revenus des ménages de toutes les classes sociales. Plus en aval, le taux d'envasement d'un grand lac près de l'importante ville de Chandigarh a été réduit de 95%, économisant à la ville chaque année des frais de dragage de 200.000 dollars des Etats-Unis.

Le fait est que la couverture arborescente ne domine plus beaucoup dans les paysages forestiers tropicaux. A certains endroits, le profil actuel de l'utilisation du territoire a mené à un déclin dramatique et nuisible des disponibilités en biens et services qu'offre la forêt. Dans ces paysages dégradés, la production agricole a tendance à souffrir, les pénuries locales de bois d'oeuvre et bois de feu sont fréquentes, les revenus des ménages s'effritent et la diversité biologique diminue. Il arrive souvent que les effets de la dégradation du paysage se fassent sentir plus loin en aval—les taux d'envasement augmentent et la qualité de l'eau baisse. La restauration peut donc aider à renverser certaines des incidences les plus graves de la perte et de la dégradation des forêts, en garantissant aux populations locales l'accès à toutes sortes de produits forestiers, notamment le bois de feu et les produits forestiers non ligneux; en améliorant le régime hydrologique et le renouvellement des

nutriments; en favorisant des habitats plus divers et mieux apparentés, au profit d'une plus grande diversité biologique; et en offrant des options pour accroître la résilience et l'adaptabilité des systèmes agricoles existants.

Bien que, de toute évidence, la restauration doit être un élément clé de toute stratégie forestière nationale, cela ne signifie pas simplement rétablir autant de couverture arborée que possible. Une approche plus complète de la restauration devrait souligner l'importance à la fois de la qualité et de la quantité de cette couverture et devrait exiger que l'intégrité écologique soit renforcée et, en même temps, que les populations locales bénéficient de plus grands avantages tangibles. Cela signifie que le reboisement avec la principale espèce de plantation ne peut jamais faire partie de la solution.

Récupération du paysage forestier

La récupération des paysages forestiers peut se définir comme étant une démarche qui vise à rétablir l'intégrité écologique et à améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déboisés ou dégradés. Elle est encouragée par l'UICN (Union mondiale pour la conservation de la nature), le Fonds mondial pour la nature (WWF International) ainsi que par divers gouvernements et autres partenaires, dans le dessein de relever le défi de reconstituer les biens et services dans des paysages forestiers modifiés et dégradés. Elle est axée sur le rétablissement de la fonctionnalité de la forêt, c'est-à-dire les biens, services et processus écologiques que les forêts représentent au niveau élargi du paysage, plutôt que sur la seule expansion de la couverture arborescente à un endroit particulier.

L'idée de récupération des paysages forestiers n'a rien de nouveau. Elle s'appuie sur un certain nombre de principes et d'approches actuels portant sur le développement rural, la conservation et la gestion des ressources naturelles, en les amalgamant de manière à rétablir les multiples fonctions dans les paysages forestiers dégradés. Son objectif n'est pas de reconstituer des paysages de forêt originelle, à l'état 'vierge'. C'est plutôt une démarche tournée vers l'avenir qui cherche à créer un patrimoine fondé sur la forêt, qui profitera à la fois aux populations et à la nature. La récupération des paysages forestiers se rapportant à la fourniture des biens et des services de la forêt au niveau d'un paysage, elle ne se limite pas à des interventions techniques dans des sites particuliers—pas plus qu'elle ne les exclut. Toute application individuelle de démarches visant à récupérer le paysage forestier consistera en un ensemble souple de mesures techniques adaptées au site, allant de la pure restauration écologique par des plantations aux arbres plantés à la ferme, dont la contribution globale produira des impacts significatifs au niveau du paysage.

La récupération du paysage forestier ... est axée sur le rétablissement de la fonctionnalité de la forêt, c'est-à-dire les biens, services et processus écologiques que les forêts peuvent fournir au niveau élargi du paysage, plutôt que sur la seule expansion de la couverture arborescente à un endroit particulier.

Un des enjeux majeurs de la récupération des paysages forestiers découle de la nécessité de cerner le type et le niveau de restauration qui sera compatible avec les réalités sociales et physiques. Ainsi, il importe de définir clairement les objectifs immédiats et à long terme de la récupération au moment de

décider de la suite potentielle des approches techniques et des moyens d'action à mettre en oeuvre. Par exemple, Whisenant (1999) fait observer que, si des écosystèmes sains possèdent des mécanismes inhérents de rétablissement, ceux qui sont fortement dégradés peuvent cependant ne plus avoir la capacité de se rétablir d'eux-mêmes. Dans ces circonstances, il est plus judicieux d'axer les activités de restauration sur le rétablissement et l'entretien des processus primaires (hydrologie, cycle des nutriments, flux énergétiques), plutôt que d'essayer de rétablir la structure des forêts originelles ou d'implanter immédiatement un mélange d'espèces 'presque naturel'.

Les objectifs de récupération doivent être fondés sur les intérêts des principales parties prenantes, la nature du paysage physique et les ressources disponibles. Ils dépendront de facteurs tels que les capacités institutionnelles et les régimes fonciers existants, le cadre des politiques d'occupation des sols en vigueur, sans oublier les facteurs biotiques comme la fertilité des sols et la diversité, l'abondance et la répartition des espèces restantes. Il est essentiel de reconnaître que les objectifs peuvent être modifiés de temps à autre. Bien que les objectifs à long terme visent sans doute à augmenter la résilience, la diversité et la productivité des pratiques en matière d'utilisation des terres et à conserver la biodiversité, il peut arriver que les réalités sur le terrain exigent des interventions à court terme qui apportent des avantages immédiats.

Le soutien de la communauté est un élément clé du succès de toute activité de récupération du paysage forestier. Les parties prenantes doivent avoir le sentiment qu'elles ont le pouvoir d'agir, de même que la certitude que les ressources qu'elles mettent en place ne leur seront pas retirées. Cela signifie que les perpétuelles questions de gouvernance relatives à l'utilisation du territoire, telles que la prise de décisions décentralisée et le transfert des droits d'accès et d'utilisation, doivent être abordées. Les pratiques et les institutions traditionnelles jouent également un rôle important, et il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'engagement à long terme du gouvernement.

La récupération du paysage forestier dans la pratique

Un récent atelier tenu au Costa Rica, avec le soutien de l'OIBT (entre autres), a mis en évidence que la récupération du paysage forestier est plus que simplement une idée intéressante (UICN en prép.). L'atelier a entendu parler d'un grand nombre de programmes et de politiques mis en train dans les pays tropicaux et tempérés, qui se sont soldés par des augmentations importantes de biens et de services forestiers au niveau du paysage. Deux d'entre eux sont brièvement décrits ci-dessous.

La restauration d'enclos boisés de ngitili en Nord Tanzanie

La région de Shinyanga en Tanzanie était jadis couverte de forêts sèches d'acacia connues localement sous le nom de *ngitili*. Les peuplades Sukuma qui vivent dans cette région étaient traditionnellement des pasteurs qui dépendaient d'enclos boisés de *ngitili* pour se procurer du fourrage pendant la saison sèche et toutes sortes d'autres biens et services essentiels. Cependant, les campagnes de lutte contre la mouche tsé-tsé, la conversion des terres pour faire place à des cultures de rapport et l'exploitation agricole collectivisée encouragée par l'Etat ont significativement réduit le nombre d'enclos en 1985.

hectares environ de *ngitili* dans la région de Shinyanga; la dégradation des terres était devenue critique. Un projet de conservation des sols parrainé par l'Etat a été mis en oeuvre en appliquant les systèmes traditionnels d'utilisation du territoire et en renforçant les structures institutionnelles, parallèlement à un assouplissement des règles régissant l'exploitation collective. Dès 2000, les superficies de *ngitili* étaient passées à plus de 250.000 hectares. Bien que la superficie individuelle des espaces de *ngitili* récupérés ne soit que de dix à 200 hectares, leur effet cumulé a très nettement transformé le paysage de Shinyanga (Barrow *et al.* 2002).

Récupération du paysage des habitats ripicoles au Sabah

Le Kinabatangan est une rivière du Sabah (Malaisie) dont le parcours en aval s'étend sur 560 kilomètres. Il y a une trentaine d'années, sa plaine d'inondation était dominée par des futaies tropicales mais, depuis, les plantations de palmiers à huile ont remplacé au moins 85% du couvert forestier. Ce qui reste de la forêt est maintenant limité à un étroit couloir dégradé et fragmenté le long des rives, parsemé de quelques réserves forestières plus étendues. Il convient de noter que ce restant de forêt est encore une très importante réserve de faune comme l'éléphant des forêts, l'orang-outan et le rhinocéros de Sumatra; il attire un grand nombre de touristes, ce qui aide à stimuler l'économie locale. Or le défrichement de la forêt jusqu'au bord de la rivière a également créé ses propres problèmes; les inondations tuent les jeunes palmiers à huile sur des milliers d'hectares, les éléphants n'ont d'autres options que de traverser les plantations, détruisant ce faisant de précieuses récoltes, et le lessivage d'engrais et de pesticides a sensiblement réduit la qualité de l'eau, diminuant les stocks de poissons de la rivière dont dépendent les communautés locales.

Au cours des dix dernières années, le WWF a oeuvré avec les communautés, les pouvoirs publics et les propriétaires de plantations de la zone en vue de trouver et mettre à exécution des solutions pour récupérer un paysage dont tous pouvaient bénéficier. Certains propriétaires de plantations progressistes ont accepté de laisser les parties de leurs palmeraies régulièrement inondées se rétablir en forêts secondaires ou de les convertir en plantations forestières, protégeant ainsi le reste de leur récolte contre les inondations saisonnières. Ces mesures de restauration ont commencé à relier des fragments de forêt et, à la longue, protégeront la rivière contre le lessivage d'engrais et de pesticides. La création d'un couloir d'au moins 500 mètres de large aidera également à sauvegarder l'habitat de certaines des espèces les plus menacées de Malaisie (WWF 2002).

Conclusion

Les potentialités d'une approche plus systématique de la restauration des forêts ne devraient pas être sous-estimées. Par exemple, en 1999, une réunion de fonctionnaires de haut niveau des services forestiers des pays du bas Mékong a conclu que, dans cette seule région, jusqu'à 23 millions d'hectares pourraient tirer avantage de la restauration. Cependant, il y aurait lieu d'adopter des approches techniques permettant de créer une mosaïque productive de terres agricoles et de forêts, et les arrangements institutionnels actuels devraient être modifiés pour aider à responsabiliser les petits propriétaires et à les investir davantage dans la gestion des forêts (Gilmour *et al.* 2000).

De nouvelles possibilités se font jour, qui fourniront encore d'autres exemples performants de récupération pratique des paysages forestiers. Par exemple, le WWF vise à mettre en train d'ici 2005 une vingtaine d'initiatives de récupération des paysages forestiers à grande échelle. Les Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires (en préparation), de même que les ateliers de suivi régionaux en 2003 (voir page 18), contribueront énormément à sensibiliser les pays producteurs de l'OIBT à cet égard et à augmenter leurs capacités en la matière. Une initiative qui bénéficie du soutien du Royaume-Uni devrait aider à mettre en oeuvre les éléments liés à la restauration inscrits dans les programmes de travail du Forum des Nations Unies sur les forêts et de la Convention sur la diversité biologique. La récupération des paysages forestiers offre également une approche pratique qui permettra d'exécuter des projets destinés à piéger le carbone en application du Protocole de Kyoto, tout en tenant compte des intérêts sociaux et de l'environnement (Orlando *et al.* 2002); des financements importants pourraient bientôt être disponibles pour faire de la restauration un moteur d'assistance important qui servira à sécuriser les moyens d'existence dans les zones rurales et à rehausser l'intégrité écologique dans les paysages dégradés des forêts tropicales.

Ces mesures de restauration ont commencé à relier des fragments de forêt et, à la longue, protégeront la rivière contre le lessivage d'engrais et de pesticides. La création d'un couloir d'au moins 500 mètres de large aidera également à sauvegarder l'habitat de certaines des espèces les plus menacées de Malaisie

Références

Barrow, E., Timmer, D., White, S. & Maginnis, S. 2002. *Forest Landscape Restoration: Building Assets for People and Nature—Experience from East Africa*. IUCN, Cambridge, Royaume-Uni.

Bryant, D., Nielsen, D. & Tangley, L. 1997. *The Last Frontier Forests: Ecosystems and Economies on the Edge*. Institut des ressources mondiales, Washington, DC, Etats-Unis.

Gilmour, D., San, N.V. & Tsechelicha, X. 2000. *Rehabilitation of Degraded Forest Ecosystems in Cambodia, Lao PDR, Thailand and Vietnam*. IUCN-Asia, Cambridge, Royaume-Uni.

Howard, S. & Stead, J. 2001. *The Forest Industry in the 21st Century*. WWF, Godalming, Royaume-Uni.

Kerr, J. 2002. Sharing the benefits of watershed management in Sukhomajri, India, in Pagiola, S., Bishop, J. & Landell-Mills, N. (eds) *Selling Forest Environmental Services: Market-based Mechanisms for Conservation and Development*. Earthscan, Londres, Royaume-Uni.

OIBT 2002. *Directives pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*. OIBT, Yokohama, Japon.

IUCN en prep. *Developing the Forest Landscape Restoration Approach. Proceedings of an International Workshop*. Heredia, Costa Rica, 28 février-2 mars 2002. CD ROM. IUCN, Gland, Suisse.

Orlando, B., Baldock, D., Canger, S., Mackensen, J., Maginnis, S., Socorro-Manguiat, M., Rietbergen, S., Robledo, C., & Schneider, N. 2002. *Carbon, Forests and People: Towards the Integrated Management of Carbon Sequestration, Biodiversity and Sustainable Livelihoods*. IUCN, Gland, Suisse.

Whisenant, S. 1999. *Repairing Damaged Wildlands: A Process-orientated Landscape-scale Approach*. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.

WWF 2002. *Forest Landscape Restoration: Working Examples from Five Ecoregions*. Doveton Press, Royaume-Uni.

Enrichissement et réhabilitation dans le domaine forestier permanent

Un projet OIBT en Malaisie péninsulaire a mis au point des directives permettant d'assortir les espèces aux sites de restauration et de réhabilitation des forêts

par Mohd Basri Hamzah

Consultant principal du projet

Attaché au Département des forêts de Malaisie péninsulaire

basri_hamzah@hotmail.com

LA DÉGRADATION des sols forestiers est un phénomène mondial provoqué par des facteurs tels que le feu, le déboisement et l'exploitation forestière, qui créent de larges ouvertures du couvert et/ou perturbent et exposent les sols minéraux.

En Malaisie péninsulaire, où les précipitations annuelles dépassent généralement 2000 millimètres, la perturbation non contrôlée dans les forêts de diptérocarpacées des collines—qui constitue la majeure partie du domaine forestier permanent (DFP)—peut facilement mener à la dégradation des sols. Par exemple, on a estimé qu'environ 3,7% du DFP est suffisamment perturbé pour exiger des interventions de restauration.

En 1993, le Département des forêts de Malaisie péninsulaire a entrepris la mise en œuvre du projet OIBT PD 115/90 REV.1 (F): 'Restauration des forêts naturelles'. Son objectif principal était de mettre au point des prescriptions sylvicoles destinées à réhabiliter les forêts dégradées afin de rétablir la productivité de ces régions. Plus particulièrement, il visait à identifier les espèces qui convenaient le mieux à des plantations d'enrichissement et supplémentaires dans les forêts dégradées et secondaires.

Stratégie d'exécution

Le choix des espèces à employer lors des essais d'assortiment aux sites a été fondé sur la nécessité d'identifier les espèces qu'il était souhaitable, du point de vue écologique et sylvicole, de planter là où leurs stocks étaient excessivement bas. Cependant, un autre critère important a aussi dû être pris en considération pour le choix des espèces, à savoir l'intérêt socio-économique de ces espèces pour les communautés locales Orang Asli: toute incitation aux communautés de s'investir dans la restauration et la gestion des forêts réduira le besoin de culture itinérante traditionnelle, laquelle se fait de moins en moins durable en Malaisie péninsulaire à mesure que les périodes de jachère raccourcissent. Les espèces ont donc été choisies en fonction de plusieurs facteurs: taux élevés de survie, productivité, fixation d'azote et capacités de stabilisation des sols, potentiel d'utilisations multiples, acceptation par les populations locales et viabilité commerciale.

Au total, 17 espèces ont été sélectionnées pour l'essai d'adaptabilité au site. Elles produisent toutes des bois commerciaux, sauf trois espèces de bambou (B) et une espèce de rotang (R), et toutes sauf trois (E) sont des espèces locales; les bambous sont également de bons stabilisateurs des sols. Deux espèces (N) sont de la famille dominante de diptérocarpacées, trois sont des légumineuses (L) et dix apportent également d'autres produits tels que des fruits (F), des pousses de bambou (B), du latex (X) et des produits médicinaux/insecticides (M). Ces espèces comprennent: *Acacia*



Une poussée vers le succès: faire pousser des rotangs sur des sites marginaux peut à la fois stimuler le rétablissement des sites et la formation de revenus tirés des forêts.
Photo: Alastair Sarre

*mangium*_{FL}, *Durio zibethinus* (*durian*_F), *Parkia speciosa* (*petai*_F), *Pithecellobium bubalinum* (*kerdas*_{FL}), *Elatiospermum tapos* (*perah*_F), *Gigantochloa levis* (*buluh beting*_B), *Gigantochloa ligulata* (*buluh tumpat*_B), *Dendrocalamus asper* (*buluh betong*_B), *Calamus manan* (*rotan manau*_R), *Swietenia macrophylla* (*acajou*_F), *Shorea parvifolia* (*meranti sarang punai*_D), *Shorea leprosula* (*meranti tembaga*_D), *Hévéa brasiliensis* (*hévéa*, clone PB260_{EX}), *Scaphium* spp. (*kembang semangkok*_F), *Endospermum malaccense* (*sesendok*), *Azadirachta excelsa* (*sentang*_M) et *Intsia palembanica* (*merbau*_L).

Aires du projet

Cinq parcelles dans deux réserves forestières ont été choisies pour le projet: les parcelles 6 et 181 dans la réserve de Korbu et les parcelles 103, 105 et 106 dans la réserve de Piah. Ces deux réserves sont situées dans le district forestier de Kuala Kangsar à quelque 5° au nord de l'équateur dans l'Etat de Perak et à environ 280 km au nord de Kuala Lumpur. Les parcelles sélectionnées étaient toutes accessibles et contenaient suffisamment d'aires de culture itinérante abandonnées et d'abattages récents.

La zone d'essais comprenait des forêts de diptérocarpacées de basse altitude, à moins de 400 m au dessus du niveau de la mer, sur des terrains ondulés à escarpés. Elle a été stratifiée en 'sites' selon les perturbations subies par les peuplements, comme suit: zones de culture itinérante abandonnées (CIA); forêts antérieurement parcourues par les coupes (FAPC); et forêts récemment parcourues par les coupes (FRPC). Un inventaire préalable aux coupes a fait ressortir un volume moyen de bois de 39 m³/ha. Les CIA et FAPC, abandonnées depuis plus de sept ans étaient bien évidemment envahies par les mauvaises herbes. Toutes les parcelles ont été mises sous gestion sélective (SMS), une variante tropicale du système de shelterwood appliqué au DFP dans l'ensemble de la Malaisie péninsulaire. Les sols dans cette région étaient tous des ultisols, c'est-à-dire fortement lessivés, acides et pauvres en matières nutritives, mais avec des variations d'un site à l'autre à l'intérieur de cette large gamme.

Traitements sylvicoles

Vingt-deux traitements (témoins compris) ont été appliqués sous forme d'essais espèces-sites, lutte contre les mauvaises herbes et amélioration des peuplements. Les placettes d'échantillonnage permanentes étaient soit rectangulaires soit irrégulières; dans le cas des secondes, des plantations ont été effectuées le long de routes et de pistes de débardage dans les FRPC. Une ou deux espèces ont été plantées dans les placettes rectangulaires, mais une plantation randomisée de plusieurs espèces a également été effectuée dans les CIA pour étudier la compatibilité inter-espèce. Dans les CIA et sur d'anciens premiers dépôts de grumes des FRPC, des plantations pluri-étagées ont été effectuées, dans lesquelles le *meranti tembaga* a par la suite remplacé les arbres abris *d'acacia mangium* de l'étage dominant. Chaque traitement a été appliqué plus d'une fois à 3-5 blocs dans chaque site.

Mesures

Des mesures ont été prises deux fois par an pendant deux ans. Dix paramètres ont été enregistrés pour les semis: mortalité, lumière du houppier, caractéristiques du site, diamètre au collet, hauteur au-dessus du sol, diamètre du houppier, longueur de cime, nombre de branches, et forme de la tige et du houppier. Pour les placettes témoins des CIA et FRPC, les paramètres enregistrés comprenaient l'espèce (toutes tailles), la fréquence (semis), le diamètre à hauteur d'homme (*d*), la hauteur du fût et la classe d'arbre (arbres >5 cm de *d*), la lumière du houppier, les lianes, la forme du houppier et la catégorie de tige (arbres >15 cm de *d*). Les mesures prises pour les bambous concernaient le nombre de pousses et de tiges et, pour les rotangs, la longueur de tige, le nombre de feuilles et la classe de tige.

Analyses économiques et financières

Les treize espèces ci-après, qui avaient produit les meilleurs taux de survie et de croissance, ont été sélectionnées aux fins d'analyses économiques et financières: *kembang semangkok*, acajou, *sentang*, hénéa, *meranti tembaga*, *meranti sarang punai*, *petai*, *durian*, *perah*, *merbau*, *sesendok*, *kerdas* et *Acacia mangium*. Les projections de rendement ont été analysées en fonction d'une valeur actuelle nette (VAN) de 8% sur une période 60 ans. Les espèces à courte rotation avaient besoin de trois à quatre cycles pour une période de cette durée.

Espèces adaptées aux sites

Le résultat le plus tangible de ces essais a été la mise au point de directives pour adapter le choix des espèces aux sites. Sur les 13 espèces sélectionnées en vue des analyses économiques et financières, dix ont été finalement recommandées pour différents types de dégradation sur la base de leurs VAN, qui toutes dépassaient 4000 RM par hectare (1 \$EU = 3,8 RM). Dans les zones d'essai, les assortiments se présentent comme suit:

- plantation à des fins de restauration dans les CIA: *durian*, *petai*, acajou, *meranti tembaga*, *sentang*, *kembang semangkok*, *buluh tumpat* et *buluh beting*;
- plantation d'enrichissement dans les FAPC: *meranti sarang punai*, *meranti tembaga* et *kembang semangkok*; et

- plantation à des fins de restauration dans les FRPC: *durian*, *petai*, acajou et *buluh betong*.

En outre, l'étude a permis d'identifier des conditions optimales de lumière et d'emplacement pour l'établissement de ces espèces. Il est ainsi possible de définir des microsites et le degré d'aménagement de l'ombre requis pour les différentes espèces. En général, le projet a réussi à évaluer la capacité de récupération d'une espèce, y compris sa pertinence du point de vue socio-économique et de ses fonctions environnementales spécifiques.

Implications pour la gestion forestière et l'économie rurale

La nécessité de stabiliser rapidement les sols dans les forêts d'altitude (soit environ 20% du secteur touché) se fait de plus en plus pressante à mesure que ces forêts sont coupées. Les résultats du projet offrent des solutions efficaces pour la gestion des sols par le biais de plantations réparatrices et productives d'espèces dont il est démontré qu'elles contribuent directement à la durabilité de l'environnement et de l'économie.

Le projet fournit une preuve évidente que les espèces ligneuses de valeur, qui sont pour la plupart des espèces climaciques (diptérocarpacées, acajou), peuvent prospérer dans des sites perturbés caractéristiques des stades de succession. Leur utilisation en plantations d'enrichissement devrait présenter ainsi un nouveau moyen de produire du bois de qualité dans des secteurs perturbés. Bien que les plantations en monoculture se soient avérées plus productives que des pluricultures, ces dernières semblent pouvoir efficacement éviter les dommages infligés par les insectes à l'espèce ligneuse de valeur qu'est l'acajou.

Par une stratification appropriée des parcelles, les zones naturellement improductives (sols stériles, pierreux, minces et pentes raides) peuvent être délimitées et les sites marginaux peuvent être plantés d'espèces comme le bambou, dont il a été démontré qu'elles favorisent la restauration (sans oublier le *rotan manau*, comme culture de rapport additionnel). La productivité globale du peuplement peut ainsi être maximisée grâce à une utilisation intégrée de ce type.

Bien que l'hénéa planté à des fins de restauration ait produit les résultats les moins performants en terme de VAN, il a néanmoins le potentiel d'accroître les ressources en bois d'hénéa (actuellement en déclin) pour alimenter l'industrie d'exportation de meubles malaisiens (dont la valeur a atteint 6 milliards de RM en 1999). Toutefois, la décision d'utiliser l'hénéa et toute autre espèce exotique ne doit être prise qu'à condition de ne pas occasionner un changement fondamental du caractère écologique de la forêt naturelle.

La performance exceptionnelle de restauration d'espèces traditionnellement utilisées en agroforesterie, telle que *durian*, *petai*, et à un degré moindre le bambou, offre des moyens aisément acceptables de faire participer les communautés rurales à la restauration et au reboisement de la forêt au service du développement rural.

Le projet a formulé un certain nombre de recommandations en vue de la restauration et de la récupération des forêts dégradées du DFP de Malaisie péninsulaire et a également publié des directives, lesquelles peuvent être obtenues en s'adressant au Département des forêts de Malaisie péninsulaire (naaman@forestry.gov.my). Cependant, ces recommandations et directives sont fondées sur une période d'évaluation relativement courte; il est important que les sites de recherche soient maintenus et surveillés durant la décennie à venir, voire plus longtemps, pour s'assurer de l'efficacité des mesures de restauration et de réhabilitation.

L'auteur exprime sa gratitude pour les contributions que lui ont apportées le professeur Ashari Muktar, Universiti Putra Malaysia, et Dato ' Hj Mohamed Darus Hj Mahmud, ancien Directeur général adjoint du Département des forêts de Malaisie péninsulaire.

Un projet de l'OIBT dans le bassin de l'Urumba, près de la frontière entre le Pérou et l'Equateur, aide divers groupes à gérer et reboiser les terres dégradées

par **Alfredo Gaviria**

Consultant forestier

alfredo_gaviria@hotmail.com

LE BASSIN de l'Urumba se trouve près de la frontière avec l'Equateur dans les Andes péruviennes. Habité par des communautés de migrants venus du nord-ouest du pays, ce bassin a été gravement déboisé, si bien que de vastes zones sont maintenant dénudées et dégradées. Il reste encore dans la région, à des altitudes entre 1350 et 2000 m au-dessus du niveau de la mer, quelques petits secteurs de forêt de brouillard naturelle qui font l'objet d'un souci particulier du point de vue écologique. De plus, les communautés qui s'y sont établies ont peu de possibilités de s'attirer des revenus et l'agriculture y est relativement peu productive.

En 1992, l'OIBT a financé un projet (PD 42/92 REV.1 (F)) intitulé: 'Reboisement, aménagement et exploitation durable des forêts de brouillard de la région de Jaen-San Ignacio', qui devait être mis en oeuvre par l'Institut national du Pérou pour les ressources naturelles (INRENA). Ce projet a débuté en 1994 et s'est achevé en 1999, pour être remplacé par une seconde phase, OIBT PD 38/99 REV.1 (F,1) intitulée 'Démonstration de gestion forestière communautaire dans les forêts naturelles de brouillard du bassin de l'Urumba, province de San Ignacio', elle-même achevée au début de cette année. Ce projet, généralement connu sous le nom de Projet Urumba, était basé dans la petite ville de La Bermeja dans la région nord-est du Pérou, près de la frontière avec l'Equateur.

L'objectif du projet était d'améliorer les conditions d'existence des communautés dans le bassin de l'Urumba grâce à leur organisation et leur participation à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables. Pour ce faire, le projet a facilité des activités de reboisement sur des terres dégradées et d'autres terres agricoles, la gestion et l'utilisation durable des zones de forêt de brouillard et d'autres activités communautaires. Le projet se décomposait en trois types de travaux: une composante *formation et vulgarisation forestières*, en vue d'élaborer un programme de diffusion et sensibilisation, de dispenser une série de cours sur les techniques forestières, d'organiser la communauté et de produire des plants et créer des plantations dans les secteurs adjacents à des zones d'abattage; une composante *gestion forestière*, concernant la gestion et l'évaluation des plantations établies durant la première phase du projet, les inventaires forestiers, l'évaluation de l'accroissement dans une placette d'échantillonnage

Les activités du projet ont favorisé la création et la participation des différents organismes locaux, lesquels sont encore actifs bien que le projet soit achevé.

créée à cet effet, la gestion de la régénération naturelle et le reboisement des aires de coupes; et une composante *récolte forestière et transformation du bois*, axée sur la récolte, la transformation et la commercialisation des produits sur le



Une passion pour l'environnement: ce jeune garçon prête la main aux travaux dans une pépinière communautaire. Photo: A. Gaviria

marché du bois et la conduite d'essais de séchage du bois. Les activités du projet ont favorisé la création et la participation des différents organismes locaux, lesquels sont encore actifs bien que le projet soit achevé.

Entreprise communautaire

Une 'entreprise communautaire' est un organisme commercial autogéré appartenant aux membres d'une communauté qui se sont regroupés pour produire des biens et/ou offrir des services. Au cours de la première phase du projet, une entreprise communautaire a été formellement créée en 1997 sous le nom de La Bermeja Ltd. Elle comptait 50 membres (ou actionnaires) et avait pour objectif d'améliorer les revenus de ses membres en gérant et commercialisant les ressources naturelles locales et en recourant aux ressources humaines de la communauté et aux moyens financiers obtenus au sein de la communauté et auprès d'autres institutions ou projets.

Cette entreprise compte maintenant 82 actionnaires. Elle a procédé à des coupes annuelles sur 36 hectares en appliquant des techniques d'exploitation à faible impact qui comprennent le sciage sur place et le transport à dos de mulet. Elle exploite également un centre de formation et de production à La Bermeja, à 5 km de la forêt, et un centre d'assemblage et de

vente de meubles dans la ville de Jaen, à 108 km de là. Ces deux centres sont équipés des moyens technologiques et mécaniques appropriés et emploient du personnel qualifié. La liste de leurs clients s'allonge, le marché local ayant reconnu la qualité de leurs produits, fabriqués en bois bien séchés issus des forêts aménagées, et leur respect des délais de livraison. Les bénéfices annuels de l'entreprise, bien que modestes, sont distribués aux membres.

Comités agroforestiers

Pendant la première année de la deuxième phase, le projet a organisé trois comités agroforestiers et a fourni une assistance technique aux communes de La Bermeja, Torohuaca et Monte de los Olivos. Dans le courant de la deuxième année, deux autres communes voisines—El Valor et Santa Rosa—ont fait une demande de soutien.

Les comités agroforestiers ont reçu des conseils sur la manière de planifier les activités de reboisement et de remise en état, et sur la création de pépinières communautaires, sur la préparation du substratum, le remplissage des récipients et l'alignement, la préparation des planches de semis, le repiquage, ainsi que sur l'irrigation, la transplantation des semis jusqu'à la plantation en champ. Les comités se sont réunis une fois par semaine pour développer et mettre en oeuvre les activités des pépinières.

Durant les campagnes de reboisement 2000–01 et 2001–02, les 111 membres des comités agroforestiers ont planté 56.450 semis d'arbres sur 79 ha, selon trois méthodes différentes: en bouquets, sur périmètre ou en bordure, et en plantations agroforestières, ces deux dernières ayant été les options préférées des cultivateurs, tant pour délimiter et clôturer leurs terres que pour faire de l'ombre et fournir des nutriments à leurs cultures de café.

De tous les semis plantés, 85% étaient d'une espèce locale, *Schizolobium amazonicum*, que les autochtones appellent 'chuncho de pino'; les 15% restants étaient des *Eucalyptus saligna* et *E. globulus*. *S. amazonicum* est une espèce légumineuse à croissance rapide qui a des caractéristiques d'élagage et de recépage naturels et que l'on trouve couramment dans les forêts secondaires. Dans l'environnement de La Bermeja, la hauteur de cette espèce a atteint plus de 7 m en moins de trois ans; elle peut en fait se développer jusqu'à plus de 30 m de hauteur et 1 m de diamètre (à hauteur d'homme). À titre expérimental, le bois d'oeuvre a été produit à partir d'arbres âgés de quatre ans et révèle un potentiel commercial. *S. amazonicum* était également l'essence ayant les meilleurs taux de survie (70%), par rapport à *E. saligna* (63%) et *E. globulus* (un pourcentage décevant de 38%).

La structure du sol est un facteur déterminant pour le développement des semis; ceux qui sont plantés par les cultivateurs en bordure ou en association avec des cultures de caféiers ont donné de bien meilleurs résultats que ceux plantés en bouquets—les sols dans les sites destinés aux plantations étaient dégradés et ne présentaient pas suffisamment de matière organique pour produire une croissance vigoureuse. Les *S. amazonicum* plantés sur des terrains dégradés ont atteint à peine un mètre de hauteur, voire moins, dans le même temps qu'il leur a fallu pour atteindre 7 m dans des sites plus favorables, en dépit de l'application de guano comme engrais et de leur plantation le long des courbes de niveau. De nouvelles stratégies doivent être trouvées pour remettre en état ces terres dégradées; les options qui pourraient être envisagées incluent le choix d'espèces mieux adaptées à un rôle de colonisatrice et la culture d'arbres abris.

Pour la campagne de reboisement 2002–03, les comités agroforestiers ont produit et planté 17.000 semis d'*Inga* spp. (huaba) sur environ 35 hectares, essentiellement pour faire de l'ombre dans des champs où sont aussi cultivés des caféiers. C'est l'espèce que les communautés préfèrent comme bois de feu pour la préparation des aliments.

Les clubs des mères

Conscient de l'importance du travail des femmes dans les communautés rurales, le projet Urumba a contribué à renforcer les organismes de femmes dans les

communes de La Bermeja, Torohuaca et Monte de los Olivos. Le succès remporté a poussé les femmes de la commune El Valor à suivre le mouvement et à créer leur propre organisation cette année.

Les membres du Club des mères Maria Elena Moyano ont été formées aux techniques de culture et de multiplication d'orchidées comme alternative aux prélèvements de produits forestiers non ligneux dans les forêts de brouillard naturelles. Ainsi, une pépinière d'orchidées possède maintenant un stock de près de 350 orchidées de 80 espèces environ, dont certaines n'ont pas encore été scientifiquement identifiées. Les femmes de La Bermeja ont également reçu une formation aux techniques de menuiserie. Les 86 femmes membres des quatre clubs des mères ont établi des cultures maraîchères, qui produisent betteraves, radis, oignons, coriandre, cornichons, choux-fleurs et autres légumes qui aident à améliorer le régime alimentaire des communautés.

Étudiants universitaires

Le projet a permis de former sur le terrain plus de 200 étudiants de génie forestier, en leur offrant la possibilité de préparer 13 mémoires d'études dans différents secteurs de recherche. Le projet a également mis en place une placette d'accroissement de 20 ha dans l'unité d'exploitation de Quebrada Torohuaca afin d'étudier la dynamique des forêts de brouillard; la responsabilité de l'entretien de cette placette a par la suite été transférée à l'université nationale de Cajamarca; le bassin de l'Urumba est dès lors un site important qui permet aux étudiants d'effectuer des travaux sur le terrain.

Durabilité du projet

Je crois que beaucoup de l'enthousiasme et de l'esprit de création et d'entreprise que le projet a stimulés dans la région continueront de s'épanouir. Les communautés bénéficieront du soutien d'une organisation non gouvernementale peu commune, créée en mai 2001 par un certain nombre de techniciens et de professionnels associés au Projet Urumba (dont l'auteur de cet article). L'Institut pour la paix et l'environnement (Instituto Paz y Medio Ambiente—IPAMA) est une organisation à but non lucratif, dont les objectifs sont semblables à ceux poursuivis par les projets OIBT: relever le niveau de vie des communautés rurales dans les provinces de Jaen et de San Ignacio, grâce à l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles; promouvoir la conservation de l'environnement, le développement intégré et durable des communautés et l'équité entre les sexes; et renforcer l'amitié et les bons rapports avec leurs communautés voisines dans les régions frontalières de l'Equateur.

L'IPAMA a fourni l'assistance technique à La Bermeja Ltd pour la soumission d'un projet visant à dispenser une formation en matière de production et de commercialisation des produits forestiers dans la zone du Projet Urumba. Ayant été approuvé par le ministère de l'agriculture, ce projet est actuellement en cours d'exécution et cofinancé par La Bermeja Ltd et les agences gouvernementales INRENA et INCAGRO. En outre, l'IPAMA fournit l'assistance technique et l'appui aux comités agroforestiers et aux clubs des mères.

Réintégrer les forêts secondaires dans le paysage

Les décideurs ont longtemps dédaigné les forêts secondaires, mais il faut que cela change

par Eva Müller

Secrétariat de l'OIBT

Yokohama, Japon

itto@itto.or.jp



Secondaire mais non de deuxième classe: la forêt de Putamayo en Colombie. Photo: H. Bravo

BIEN que les chiffres disponibles ne soient pas toujours fiables, il est presque certain que les forêts tropicales secondaires se multiplient: les évaluations, pour l'ensemble des régions tropicales, se situent entre 340 millions (FAO 1996) et 530 millions d'hectares (Emrich *et al.* 2000).

En dépit de leur prolifération, les forêts secondaires ont été dans une large mesure négligées par les décideurs et les forestiers dans de nombreux pays tropicaux. Cette 'invisibilité' découle en partie du manque de définition précise de l'expression employée pour décrire toutes sortes d'états de la forêt. De plus, les forêts secondaires, en particulier lorsqu'elles sont jeunes et dominées par des arbustes et des essences pionnières, sont fréquemment considérées comme indésirables, sans valeur économique, et sont par conséquent éliminées pour faire place à d'autres utilisations des sols plus 'productives'. D'autre part, quelque 250 à 500 millions de cultivateurs, dans un cinquième des zones de forêts tropicales du monde, apprécient le rôle que jouent les forêts secondaires en tant que jachère végétale dans des systèmes d'agriculture itinérante.

Indépendamment du problème de définition et de perception, on manque d'informations sur l'ampleur et sur la valeur actuelle et potentielle des ressources des forêts secondaires et sur les options d'aménagement qui leur conviendraient. Cette méconnaissance a pour effet de leur attirer un faible degré de priorité dans les politiques forestières et peu de ressources financières, et de gêner le développement de programmes de recherche, de formation et de diffusion.

Le présent article tente de faire quelque peu la lumière sur ces forêts secondaires 'invisibles', ce qu'elles sont, comment elles se

développent et comment elles pourraient être aménagées de manière durable en vue de la production d'un large éventail de biens et de services.

De quelles forêts s'agit-il?

L'OIBT (2000) définit les forêts secondaires dans les termes suivants:

la revégétalisation ligneuse s'opérant sur des terrains auparavant dénudés de leur végétation forestière originelle (c'est-à-dire portant moins de 10% de la végétation forestière originelle). Elle se développe ordinairement de manière naturelle par succession secondaire sur des terrains abandonnés par l'agriculture itinérante, l'agriculture sédentaire, le pastoralisme, ou à l'issue d'un échec de la ligniculture.

Les forêts secondaires peuvent également résulter de la régénération de forêts naturelles après les perturbations de catastrophes naturelles telles que feux de brousse, orages, glissements de terrain et inondations.

Pour tenter de mettre au point une typologie des forêts secondaires, Chokkalingam et de Jong (2001) ont fait la distinction entre forêt secondaire post-catastrophe, forêt après prélèvements (forêt primaire dégradée), jachère forestière sur brûlis, arboretum d'élimination, forêt secondaire après abandon et forêt réhabilitée. Cette typologie fondée sur les processus qui sous-tendent la formation et l'évolution ultérieure des forêts secondaires pourrait servir à orienter la mise en valeur des forêts secondaires selon des axes souhaitables et à optimiser les biens et services qu'elles fournissent.

Les forêts secondaires font partie intégrante des paysages tropicaux. Cela signifie que leur formation et leur dynamique sont non seulement influencées par des facteurs au niveau de

leur site mais également par un ensemble de forces biologiques et sociales liées les unes aux autres qui agissent à plus grande échelle—ce qui est désigné ici sous l'appellation 'échelle du paysage'. Réciproquement, l'ampleur et la configuration des forêts secondaires à travers un paysage joueront un rôle important en déterminant la fonctionnalité de ce paysage particulier, ce qui est une mesure qualitative et quantitative de biens, services, processus écologiques et futures options offerts par le paysage. Les forêts secondaires tendent à être situées dans des zones accessibles, près des établissements humains et sont, de ce fait, desservies par une infrastructure relativement bonne. Elles représentent une composante de plus en plus importante des ressources forestières dans les régions tropicales et, si elles sont entretenues et gérées correctement, elles peuvent fournir tout un éventail de biens et services aux niveaux locaux, nationaux et internationaux (voir l'encadré).

Comment les forêts secondaires se développent-elles?

Les forêts secondaires tropicales se développent par un processus de succession naturelle, passant par plusieurs stades qui peuvent être différenciés par la dominance d'un groupe donné de plantes. Dans un modèle de base, le premier stade est dominé par des herbes, des arbustes et des lianes. Ces plantes s'établissent rapidement après des perturbations soit d'origine anthropique soit naturelles et se raréfient ensuite dans l'ombre d'espèces qui se développent et peuvent très rapidement atteindre le couvert pour dominer le deuxième stade pendant dix à vingt ans. A mesure que ces plantes meurent, d'autres espèces de lumière déjà établies sur place profitent de conditions de croissance améliorées et deviennent progressivement dominantes. C'est le troisième stade de succession, qui peut durer 75 à 100 ans. L'occupation progressive du site par des espèces tolérant mieux l'ombre se produira probablement de façon continue durant ce stade et les suivants. Les différences des taux de survie et de croissance entre les espèces à différents stades jouent un rôle primordial dans la succession, déterminant le mélange des espèces présentes à un stade donné. Ces différences ont pour cause majeure la disponibilité décroissante de lumière pénétrant jusqu'au sol.

Le rythme auquel s'opère la succession dépend d'une série de facteurs. Ceux-ci incluent l'intensité et la durée de la perturbation originale, la distance à laquelle se trouve la forêt primaire, la présence de disperseurs de graines et d'autres conditions du site, telles que la topographie locale, le climat, les caractéristiques du sol et la disponibilité de lumière.

L'existence de différents mécanismes de régénération joue un rôle crucial dans la vitesse et l'évolution de la succession secondaire. Les rejets de souche et les drageons racinaires d'arbres forment une composante importante de la végétation qui se régénère, tant dans les forêts sèches que les forêts humides. La régénération par voie de semence est cependant le principal mécanisme de régénération d'espèces pionnières largement dispersées, particulièrement après des cycles répétés de récolte et jachère pendant de longues périodes. Dans de telles circonstances, la future flore arborée sera constituée principalement de ce sous-ensemble d'espèces capables de rejeter à plusieurs reprises à partir de parties de plantes. Dans des paysages extrêmement morcelés en particulier, la production de rejets est un élément vital pour la régénération des espèces de la forêt primaire qui reste.

La productivité des forêts secondaires peut varier en fonction de facteurs tels que l'état du site, le temps écoulé depuis l'établissement humain et, plus spécifiquement, le nombre de cycles de récolte et jachère dans un site particulier. Le type et l'intensité d'utilisation des sols durant les périodes de culture et la fréquence de perturbations telles que le brûlage accidentel en période de jachère, sont autant de facteurs qui influenceront sur la productivité. A mesure que la succession avance, la densité

totale des tiges tend à diminuer tandis que la hauteur, la surface terrière et le volume du peuplement augmentent. Les quinze premières années environ de la succession sont caractérisées par une accumulation rapide de biomasse—allant, dans des cas exceptionnels, jusqu'à 100 tonnes à l'hectare par an. La quantité relative de biomasse ligneuse augmente rapidement au cours des 15 à 20 premières années et cette augmentation continue régulièrement mais plus lentement jusqu'à maturité.

Une des caractéristiques les plus typiques des forêts secondaires est leur forte hétérogénéité floristique, à la fois de l'étage dominant et du sous-étage, entre peuplements très peu éloignés les uns des autres. Ce phénomène est dû principalement aux variations phénologiques des espèces colonisatrices au moment de l'abandon des terres, au type de régénération et à la présence des différentes espèces d'arbres encore sur pied, ces facteurs pouvant tous influencer sur la composition en espèces. Cependant, à l'échelle régionale, des effets abiotiques, comme les différences de précipitations et l'altitude, déterminent en général la vitesse de succession.

Aménagement des forêts secondaires

Selon les objectifs de l'aménagement, plusieurs options peuvent être envisagées pour l'aménagement des forêts secondaires, entre autres:

- les laisser repousser (par exemple comme terres réservées);
- les gérer en tant végétation de jachère dans un cycle de culture et jachère;
- les gérer en tant qu'éléments d'un système agroforestier pour produire un mélange d'arbres et/ou des arbres à usages multiples;
- les gérer en régime de futaie pour la production de bois ou à des fins multiples; et
- les convertir en plantations d'arbres ou à quelque utilisation non forestière des sols.

Biens et services des forêts secondaires

- Les forêts secondaires sont utilisées comme **jachère** dans le cadre de l'agriculture itinérante et font souvent partie intégrante de systèmes agricoles des petits paysans qui s'en servent pour rétablir la fertilité des sols et lutter contre les ravageurs et les maladies.
- **Le bois de feu et le charbon de bois**, qui sont les principales sources d'énergie de nombreuses populations rurales des régions tropicales, sont d'importants produits des forêts secondaires.
- **Les produits forestiers non ligneux** tels que le bambou, le rotin, les fruits comestibles, les plantes médicinales, le gibier, etc, sont récoltés dans les forêts secondaires parce que ces forêts sont généralement accessibles.
- Les forêts secondaires fournissent du **bois** pour satisfaire les besoins locaux (construction d'abris, poteaux) et destiné à un marché (bois de sciage, de placage et industriel).
- Si elles sont bien gérées, les forêts secondaires offrent d'importants **services environnementaux**. En effet, elles protègent les sols de l'érosion, règlent les régimes hydriques, favorisent le cycle hydrologique et réduisent les déperditions d'eau de surface par ruissellement le long des pentes; elles fixent et piègent de grandes quantités de carbone, ce qui contribue à l'atténuation du réchauffement planétaire; elles servent de refuges de biodiversité et de couloirs biologiques dans des paysages morcelés/agricoles, et de modèles pour la réhabilitation forestière; elles contribuent à réduire les risques d'incendie et favorisent la conservation des ressources génétiques.
- L'utilisation des forêts secondaires peut **atténuer la pression sur les forêts primaires**, réduisant de ce fait les taux de déboisement, pour autant toutefois que les produits des forêts secondaires conviennent aux mêmes usages que ceux tirés des forêts primaires, que les gains pécuniaires soient comparables et que les conditions économiques n'encouragent pas l'utilisation simultanée des deux types de forêt.

Les plans d'aménagement doivent tenir compte de l'âge et de la composition de la forêt, ainsi que de l'histoire du site et des conditions locales. Étant donné que les forêts secondaires sont parfois situées sur les terres de petits propriétaires, il est nécessaire, pour déterminer les options d'aménagement, de connaître le rôle de cette ressource dans des systèmes de production agricole et les facteurs qui sous-tendent la prise de décisions par les intéressés.

La stratégie de gestion variera selon les objectifs de l'aménagement, la disponibilité des terrains, la main-d'œuvre et les moyens financiers, les caractéristiques biophysiques, les marchés, les coûts d'opportunité, etc. La gestion de la végétation de jachère gérée en tant qu'élément de systèmes d'agriculture itinérante exigera des techniques permettant de courtes périodes de jachère qui ne compromettent pas la productivité agricole. Par exemple, l'incorporation d'espèces 'régénératrices' telles que des essences légumineuses fournissant du bois d'œuvre contribuera au rétablissement accéléré des nutriments du sol pendant la période de jachère.

Si les forêts sont gérées dans le cadre d'un système de culture ayant pour objet d'obtenir des produits forestiers à des fins de subsistance ou pour les vendre, il y aurait lieu d'encourager des pratiques sylvicoles qui favorisent l'établissement et optimisent la croissance d'espèces d'arbres localement désirables en semant ou plantant les espèces visées au moment de la phase de récolte du cycle agricole. Les caractéristiques des espèces qui facilitent la gestion dans de telles conditions comprennent, entre autres: la capacité de repousser après les coupes et le feu; leur compatibilité avec le cycle agricole; des cycles de production courts; et la tolérance de l'ombre dans le cas de plantes autres que des arbres.

S'il s'agit d'un régime de gestion visant à assurer la production durable de bois et/ou de produits forestiers non ligneux, les propriétaires fonciers et/ou les usagers de la forêt devront sans doute ne pas inclure certaines terres dans le cycle de récolte et jachère. De toutes manières, un changement d'utilisation des sols doit produire de plus grands avantages que si les terres sont utilisées à d'autres fins. Les usages multiples d'un grand nombre d'espèces qui poussent dans les forêts secondaires est peut-être l'élément le plus important à prendre en considération pour leur gestion.

Les interventions sylvicoles opérées en vue de stimuler la production d'espèces des forêts primaires tropicales produisant du bois marchand (par ex. éclaircie libre, nettoyage) peuvent également être applicables dans les forêts secondaires. L'expérience a prouvé que les jeunes forêts secondaires réagissent mieux aux traitements sylvicoles que les forêts primaires en raison des dimensions plus faibles des arbres et de leur croissance rapide. C'est vrai également pour les plantations d'enrichissement parce que l'enrichissement exige des interventions au niveau du couvert afin d'optimiser la croissance et la survie des arbres plantés. Les plantations d'enrichissement ont en général donné des résultats prometteurs lorsqu'elles ont été faites dans de jeunes forêts secondaires. Cependant, elles tendent à être coûteuses et très exigeantes en main-d'œuvre.

Lorsque l'objectif principal est d'obtenir une productivité élevée de bois, la meilleure méthode consiste sans doute à adopter un système monocyclique fondé sur la création d'un peuplement

futur équienne en pratiquant des ouvertures, peu avant la récolte, au niveau des étages intermédiaire et dominant du couvert. Cette stratégie est indispensable dans le cas des espèces pionnières/de lumière car elles nécessitent l'élimination quasi totale du couvert pour stimuler la germination des graines et favoriser la croissance et la survie des jeunes plants. De toutes manières, la capacité de concurrencer financièrement la ligniculture doit être prise en considération lorsque l'on envisage de choisir ce mode de gestion forestière.

Mesures à prendre

Les *Directives pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* récemment publiées par l'OIBT (voir page 3) visent à aider les planificateurs, décideurs et praticiens à cerner des orientations et les principales questions socio-économiques, juridiques, institutionnelles, écologiques et forestières dont il faut tenir compte pour planifier et mettre en œuvre des stratégies appropriées et des options viables de restauration, aménagement et réhabilitation des forêts dégradées et secondaires. Elles visent également à stimuler l'adoption de pratiques de gestion adaptées et adaptatives permettant de conserver et d'améliorer la capacité de production de ces forêts.

L'intention de l'OIBT, en focalisant l'attention sur les forêts secondaires au niveau local, national et international, est de les rendre plus 'visibles', d'en promouvoir la gestion et l'utilisation durables et équitables, d'empêcher leur dégradation et leur conversion inadéquate et d'orienter leur mise en valeur selon des axes de gestion clairement définis.

L'OIBT encourage les pays membres à soumettre des projets liés à l'aménagement des forêts secondaires. Actuellement, plusieurs projets OIBT exécutés dans différents pays facilitent la gestion durable des forêts tropicales secondaires pour en tirer une diversité de produits et de services. En Equateur, par exemple, un plan pilote a été élaboré et mis en œuvre en vue de promouvoir l'aménagement et l'évaluation de 10.000 hectares de forêts secondaires et de renverser le processus de dégradation forestière grâce à la gestion durable des ressources et à la formation des communautés. Il vise à mettre à la disposition du ministère de l'environnement des moyens technologiques qui lui permettront d'assurer la gestion durable des forêts secondaires aux niveaux régional et national.

Le dossier des projets relatifs aux forêts secondaires est susceptible d'être complété dans l'avenir par une série d'ateliers régionaux organisés par l'OIBT, avec l'assistance de l'UICN, en vue de diffuser les directives et de promouvoir leur utilisation dans les pays membres. Il reste cependant beaucoup à faire pour que les forêts secondaires deviennent véritablement plus 'visibles' et que les planificateurs et décideurs reconnaissent la valeur et le potentiel économique considérable de leurs ressources. Les lois forestières doivent faire la distinction entre les prescriptions relatives aux forêts primaires et aux forêts secondaires. Il faudra développer des cadres juridiques qui tiendront compte des différentes stratégies de gestion pour ces forêts, en fonction des besoins et des objectifs des propriétaires fonciers et des communautés locales. Il faudra penser à offrir des incitations pour encourager la mise en valeur et la gestion durables de ce type de forêts. Davantage de recherche appliquée est nécessaire pour mettre au point des stratégies de gestion adaptées aux besoins des propriétaires et des communautés, tout en assurant la fonctionnalité de ces écosystèmes. Enfin et surtout, il faudra largement faire connaître et mettre au grand jour des exemples de réussites de gestion des forêts secondaires dans les tropiques.

Références

Chokkalingam, U & De Jong, W. 2001 Secondary forests: a working definition and typology. *International Forestry Review* 3:19-26.

Emrich, A., Pokorný, B. & Sepp, C. 2000 *The Significance of Secondary Forest Management for Development Policy*. TÖB SERIES NO. FTWF-18E. GTZ, Eschborn, Allemagne.

FAO 1996. *Evaluation des ressources forestières 1990: Enquête sur le couvert forestier tropical et les processus de changements d'affectation*. Etude FAO: Forêts n°130. FAO, Rome, Italie.

OIBT 2002. *Directives pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*.

Développons les marchés avant d'intensifier la ligniculture

L'offre mondiale de bois l'emporte sur la demande; les prévisions d'une surabondance de bois semblent se matérialiser

par Mike Adams

Secrétariat de l'OIBT

Yokohama, Japon

itto.mis@itto.or.jp

DANS sa communication sur les perspectives mondiales de l'offre et de la demande de produits ligneux, Ed Pepke du Comité ONU/CEE sur les bois a stupéfié un grand nombre des participants à une récente conférence en leur présentant des chiffres qui indiquaient un excédent croissant de bois dans certaines régions et une surabondance générale de l'offre comparée à la demande.

Le tableau montre la différence entre ce qui pousse (c'est-à-dire l'accroissement du volume de bois) et ce qui est récolté: les prélèvements sont nettement inférieurs aux stocks qui pourraient être récoltés dans certaines des principales régions productrices de bois et de grandes variations apparaissent en ce qui concerne l'utilisation du bois disponible. Les pays baltes utilisent à peine la moitié de leur accroissement, tandis que la Russie prélève un pourcentage extraordinairement bas de 16% de son rendement durable apparent. La figure montre un énorme excédent du volume d'accroissement dans les pays de la Communauté des Etats indépendants.

La production de bois tropicaux n'augmente pas non plus. L'Examen annuel et l'évaluation de la situation mondiale des bois de l'OIBT l'estime à environ 125 millions de m³ en 2002. La production s'est maintenue dans la fourchette des 122 à 126 millions de m³ pendant les cinq dernières années et on peut prévoir un déclin progressif de la production de bois issus de la forêt tropicale naturelle.

Tout cela fait ressortir un changement dans la consommation des produits de bois d'oeuvre à moyen terme (comme l'a fait observer Alf Leslie dans AFT il y a trois ans, face à un 'raz de marée' de bois de plantation). La production nord-américaine de bois débité dépasse la consommation et il est à prévoir que cette tendance se poursuivra d'ici 2010. En Europe, le tableau est plus ou moins le même, sa production de bois débité étant plus élevée que sa consommation.

Certains producteurs de bois tropicaux sont sans doute enclins à ne pas craindre la concurrence parce que la surabondance se fera sentir dans le domaine des bois résineux: les producteurs de bois feuillus tropicaux sont aguerris à la concurrence des bois résineux et les marchés et utilisations finales sont suffisamment différents pour réduire au minimum tout grave défi que peuvent lancer les marchés. Toutefois, l'accroissement annuel net en volume des bois feuillus aux Etats-Unis et en Europe est excédentaire par rapport aux volumes abattus, ce qui laisse entrevoir la probabilité d'une plus forte concurrence directe avec les feuillus tropicaux sur certains marchés haut de gamme.

Les perspectives pour le commerce de panneaux à base de bois aux Etats-Unis et en Europe dénotent également un excédent

de production par rapport à la consommation. Il ne reste donc que les marchés asiatiques où, pour l'avenir prévisible, la production continuera d'être inférieure à la demande. C'est là que s'affrontent les adversaires pour s'acquérir des parts de marché et, dans les quelques années à venir, la concurrence se fera certainement de plus en plus acharnée.

Accroissement contre rendement

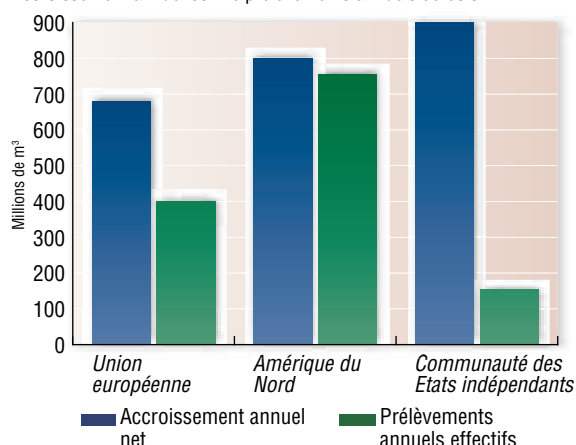
Récolte de bois en pourcentage de l'accroissement du volume

Région ou pays	%
Europe – 41 pays	59
UE – 15 pays	64
Pays nordiques	72
Pays baltes	50
Europe centrale et orientale	56
Russie	16
Amérique du Nord	79

Source: Pepke, Comité des bois de la CEE/ONU, comm. pers.

A prendre ou à laisser

Accroissement annuel contre prélèvements annuels de bois



Quoi qu'il en soit, les perspectives de croissance de la demande en Asie sont loin d'être uniformes. Par exemple, au Japon, la consommation de bois, et en particulier de produits de bois tropicaux, diminue depuis plusieurs années, et la demande dans les pays consommateurs de bois tropicaux comme l'Inde, la Corée et la Thaïlande est également faible. Ce n'est qu'en Chine que la demande de produits ligneux se développe; par exemple, au cours des six premiers mois de 2002, elle a importé 12,2 millions de m³ de grumes de toutes sources, pour un montant estimé à 1,06 milliard de dollars des Etats-Unis, soit une augmentation de 53% en volume et de 20% en valeur par rapport à la même période l'année dernière, tandis que les importations de sciages ont augmenté de 39% en volume et 22% en valeur. En revanche, les importations de contreplaqués ont diminué de 28% en volume et de 37% en valeur, comparées à celles du premier semestre de l'année dernière qui a été marquée par une envolée du secteur national de la fabrication de contreplaqués (voir AFT 10/3).

Compte tenu de tout ce qui précède, le secteur du bois devra faire face à une période difficile. Comme l'a fait observer Ed Pepke, pour que les marchés du bois puissent se développer, nous devrons:

- garantir que les produits bois d'aujourd'hui répondent aux besoins des consommateurs;
- développer de nouveaux produits qui tiendront compte de l'évolution des besoins; et
- développer de nouveaux marchés pour les produits bois comme alternative aux produits en matériaux non renouvelables.

Chaque producteur, tropical ou autre, se tournera vers le marché chinois pour assurer une croissance et, sans aucun doute, les possibilités sont bonnes. Mais une mise en garde: la Chine possède déjà d'énormes stocks de plantation. Elle s'efforce sans relâche d'améliorer la productivité de ces plantations et, en même temps, investit considérablement dans de nouvelles plantations. Les difficultés auxquelles seront confrontés les producteurs de bois feuillus et de bois résineux se tournant vers le marché chinois commenceront véritablement lorsque la Chine s'efforcera d'absorber les bois de plantation et de remplacer les produits importés en investissant dans de nouvelles capacités de production pour la fabrication de panneaux tels que les panneaux de fibres orientées, le bois d'oeuvre lamellé-plaqué et les panneaux de fibres haut de gamme.

L'OIBT finance la gestion des forêts secondaires et la certification

A sa récente session, le Conseil international des bois tropicaux a entériné le financement d'autres activités aux niveaux des politiques forestières et du terrain



Dialogue entre les délégués indonésiens et malaisiens durant une pause lors de la 33^{ème} session du Conseil. Photo: © Francis Dejon, IISD/ENB

LE CONSEIL international des bois tropicaux a engagé un montant supplémentaire de 6,6 millions de dollars **LEU** pour subventionner des initiatives encourageant l'aménagement forestier durable, une plus grande transparence du commerce des bois tropicaux et le développement d'industries durables dépendant des forêts tropicales.

Cet engagement a été entériné à la trente-troisième session du Conseil, réunie à Yokohama (Japon) du 4 au 9 novembre 2002. Il porte sur des fonds destinés au financement immédiat de 24 nouveaux projets et d'études d'évaluation dans tous les principaux domaines des travaux de l'Organisation, ainsi que sur sept décisions. Il est désormais traditionnel que le Conseil attribue tous les six mois des subventions aux pays membres afin de les aider à mettre en oeuvre les politiques du Conseil.

Un projet financé à cette session développera une stratégie en vue de la gestion durable des forêts secondaires dans le centre du Pérou, ce qui permettra de mettre en application sans tarder les *Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* (voir page 3). Un autre projet vise à créer une école d'exploitation forestière pour faciliter et promouvoir l'adoption de méthodes de coupes à faible impact en Indonésie et dans la région Asie-Pacifique, un autre facilitera la certification de l'aménagement forestier durable en Indonésie, et un autre encore établira au Togo un système national pour la collecte, la saisie, le traitement et la diffusion de statistiques sur les forêts et les bois. Tous les projets et avant-projets financés à cette session seront résumés dans la prochaine édition d'*AFT*.

En outre, le Conseil a octroyé des subventions grâce auxquelles les pays tropicaux pourront avoir recours aux services d'experts en feux de forêt qui collaboreront avec le personnel local de gestion du feu pour concevoir des stratégies préventives et actives en la matière. Celles-ci incluront des mesures telles que des campagnes de sensibilisation en zone rurale, l'application de techniques de gestion du feu et l'amélioration des pratiques de gestion des terres permettant de réduire au minimum le risque de feux de brousse. Les experts du feu contribueront également à l'élaboration de propositions sur la gestion du feu à des fins de financement par la communauté internationale,

notamment par l'OIBT. Le Conseil a décidé de financer l'action conjointe d'organismes de la société civile et de producteurs de bois tropicaux du secteur privé afin d'étayer la gestion des forêts et de réaliser la certification environnementale (voir ci-dessous).

Le Conseil a profité de cette session pour jeter les bases de la renégociation de l'Accord international sur les bois tropicaux de 1994 qui sert actuellement de cadre au fonctionnement de l'Organisation et qui vient à expiration à la fin de 2006. Le Conseil a adopté un programme de réunions pour un Comité préparatoire et pour les négociations, et a décidé de convoquer un groupe de travail à cet égard dans les premiers mois de 2003. Ce groupe cernera les questions qui devront faire l'objet des négociations du nouvel accord et analysera les modifications qu'il sera éventuellement nécessaire d'apporter à l'AIBT de 1994.

Partenariats entre les producteurs de bois et la société civile

Aux termes d'une décision prise à sa trente-troisième session, le Conseil international des bois tropicaux financera une action conjointe des organismes de la société civile et du secteur privé des producteurs de bois tropicaux en vue de renforcer la gestion des forêts et de réaliser la certification environnementale.

Les producteurs de bois tropicaux ont longtemps été critiqués, surtout par les écologistes occidentaux, à cause de leurs pratiques de gestion forestière. Au cours de la décennie passée, des progrès considérables ont été accomplis vers une amélioration des normes de gestion forestière, mais certains défenseurs de l'environnement continuent de préconiser le boycottage des produits de bois tropicaux s'ils ne sont pas certifiés comme étant issus de forêts rationnellement aménagées. Pourtant les producteurs de bois tropicaux ont d'énormes difficultés à se conformer aux normes fixées par les systèmes de certification, compte tenu notamment de la nature extrêmement complexe des forêts tropicales et de capacités insuffisantes en matière de gestion forestière. Qui plus est, une perte d'accès aux marchés occidentaux les incite moins à la mise en oeuvre de l'aménagement forestier durable et contribue à la perte de forêts tropicales.

Cette nouvelle décision du Conseil vise à donner un nouvel élan à la recherche sur l'aménagement forestier durable et la certification dans les pays tropicaux. Elle fournira un capital d'amorçage pour faciliter des partenariats entre les producteurs de bois et des organismes de la société civile, qui serviront à la fois à orienter les pratiques forestières et à accroître l'accès au marché pour les bois produits dans le cadre de ces partenariats. Plus particulièrement, elle mettra l'accent sur des partenariats faisant participer des petites entreprises et des gestionnaires de forêts communales, des organismes locaux et nationaux de la société civile et des propriétaires de forêts.

“Cette décision est une première étape vers une démarche novatrice qui facilitera notre recherche de moyens propres à stimuler le commerce de bois tropicaux issus d'un aménagement durable”, a dit le Président du Conseil, Dr Jürgen Blaser, en ajoutant “voyons ce que produira cette idée. J'espère cependant que l'industrie et les organismes de la société civile intéressés y souscriront. S'ils le font, ils démontreront clairement au marché international que les producteurs de bois tropicaux s'efforcent de leur mieux de progresser vers l'aménagement forestier durable.”

Le Groupe sur le commerce du bois sollicite l'aide des pays importateurs pour mettre un terme au commerce illicite

Le Groupe consultatif sur le commerce (TAG), mis en place par l'OIBT pour contribuer aux débats du Conseil sur ses orientations, a condamné l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite et a lancé un appel à la coopération des pays importateurs pour mettre un terme au commerce illicite.

Dans son allocution de clôture à la trente-troisième session du CIBT, le porte-parole du TAG, Barney Chan de la Sarawak Timber Association, a rendu hommage aux efforts déployés par le Conseil pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite et a fait savoir que le secteur du commerce légitime était disposé à coopérer toutes les façons possibles. “Les activités illégales portent atteinte non seulement au progrès vers l'aménagement forestier durable mais aussi au marché des bois issus des forêts rationnellement gérées”, a-t-il dit.

M. Chan a invité tous les membres de l'OIBT à jouer leur rôle dans la lutte contre les activités illégales, en citant la coopération entre la Malaisie et l'Indonésie sur la question du commerce illicite de grumes de feuillus tropicaux. La Malaisie a interdit l'importation de grumes indonésiennes pour aider à imposer l'interdiction d'exporter des grumes de l'Indonésie annoncée l'année dernière. Il a invité d'autres pays à envisager des mesures similaires pour aider l'Indonésie à venir à bout des activités illégales.

L'OIBT a récemment lancé plusieurs initiatives de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illicite. Par exemple, 13 pays membres de l'OIBT (Bolivie, Brésil, Cameroun, Chine, République du Congo, Indonésie, Japon, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Thaïlande, Royaume-Uni et Etats-Unis) prennent part à une étude de l'OIBT dont le but est d'évaluer les données relatives aux exportations et importations de bois et de produits ligneux tropicaux. Cette étude aidera à déterminer l'ampleur du commerce non enregistré et probablement illégal, une des premières démarches vers le ralentissement de ce commerce.

S'adressant au Conseil, le Directeur exécutif de l'OIBT, Dr Manoel Sobral Filho, a fait savoir que le Gouvernement péruvien avait sollicité l'assistance de l'OIBT pour améliorer le respect des lois forestières. L'OIBT financera une étude sur les moyens à mettre en oeuvre contre les coupes et le commerce illicites dans ce pays. Cette étude sera présentée à la Commission interministérielle pour la lutte contre l'exploitation forestière illégale, créée en octobre dernier par le Président Alejandro Toledo. L'OIBT et le Gouvernement indonésien sont actuellement en pourparlers au sujet d'une proposition d'étude analogue en Indonésie. En attendant, un projet ayant pour objet de trouver des moyens de réduire l'exploitation forestière illégale est en cours dans les provinces indonésiennes de Riau et du Kalimantan occidental.

Approches par étapes

Le rôle des approches progressives de la certification des forêts et des bois a figuré dans les délibérations de la trente-troisième session du Conseil. Dr Markku Simula, qui a beaucoup écrit sur la certification dans les régions tropicales, a présenté un rapport intérimaire sur les approches progressives, suggérant que ces approches serviraient éventuellement à mettre en train le processus de certification là où les circonstances ne sont pas encore propices au niveau national, à tracer la voie vers une certification complète, à permettre d'évaluer périodiquement les progrès accomplis dans ce sens et, dans l'intervalle, à inciter les gestionnaires forestiers à mieux gérer les forêts. Il a proposé les étapes suivantes: 1) engagement à réaliser la légalité et la durabilité vérifiables de la gestion forestière; 2) conformité aux prescriptions des lois nationales et des règles internationales; 3) conformité progressive aux prescriptions de certification (sous-étapes); et 4) certification de la gestion forestière durable et de l'origine.

Les approches par étapes ont également été préconisées par plusieurs intervenants lors d'une table ronde organisée par le Groupe consultatif de la société civile, constitué par l'OIBT en mai pour contribuer aux débats sur les orientations de l'Organisation. La table ronde, qui avait pour thème 'la réussite sur les marchés des produits forestiers certifiés', a entendu des exposés présentés par le Fonds mondial pour la nature, le Tropical Forest Trust, l'Association des acheteurs brésiliens de bois certifiés et des directeurs d'entreprises du bois de Bolivie et de Malaisie.

Visitez le site <http://www.iisd.ca/linkages/forestry/itto/ittc33> pour consulter les rapports journaliers et un résumé général de la session préparés par le Bulletin des négociations de la Terre.

Attribution de bourses

A sa trente-troisième session, le Conseil international des bois tropicaux a octroyé vingt-huit bourses, représentant au total 150.000 dollars des Etats-Unis. Les candidats ci-après ont été retenus:

M. Edson Corrales Melgar (Bolivie); **M. Ezechiél Gwet Essoum** (Cameroun); **M. Hubert Ngoumou Mbarga** (Cameroun); **M. Walters Chesó** (Cameroun); **M. Qinglin Huang** (Chine); **M. César Augusto Velásquez Rúa** (Colombie); **Mme Yadid Oliva Ordóñez Sierra** (Colombie); **M. Yeboa Alexis Koffi** (Côte d'Ivoire); **M. Bouattenin Kouadio** (Côte d'Ivoire); **M. Vicente Juan Guadalupe** (Equateur); **M. Stephen Edem Akpalu** (Ghana); **Dr Samuel Adzedu Amartey** (Ghana); **Dr Karan Deo Singh** (Inde); **M. K.C. Chacko** (Inde); **Dr Uma Melkania** (Inde); **Mme Diana Prameswari** (Indonésie); **Mme Yelnititis** (Indonésie); **M. Doan Naingglolan** (Indonésie); **Mme Chai Ting Lee** (Malaisie); **Mme Kamziah Abd Kudus** (Malaisie); **Professor Saw Kelvin Keh** (Myanmar); **M. Kedar Nath Paudel** (Népal); **M. Buddi Sagar Poudel** (Népal); **M. Shyam Mohan Mishra** (Népal); **M. Walter Figueroa Pizarro** (Pérou); **M. Edinson Eduardo Lopez Galan** (Pérou); **Dr Elmer Velasco Sayre** (Philippines); **M. Marra Guy Dourma** (Togo).

En suivant quelques directives simples il serait possible d'assurer la gestion durable de l'acajou grandes feuilles dans les pays néotropicaux

par James Grogan

Associé post-universitaire

École d'études forestières et environnementales de l'Université Yale

New Haven CT, Etats-Unis

jgrogan@crocker.com

Chargé de recherche

Instituto do Homem e Meio Ambiente da Amazônia (IMAZON)

Belém, Pará, Brésil

jgrogan@amazon.org.br

L'ACAJOU grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* King), connu sous le nom de *caoba* dans les pays hispanophones d'Amérique du Sud et centrale, et au Brésil sous le nom de *mogno*, est l'espèce de bois la plus précieuse du néotropique. Ces dernières années, il a fait l'objet d'un débat international axé sur la durabilité de prélèvements hautement sélectifs et en grande partie non planifiés dans toute sa vaste aire de répartition, laquelle s'étend du Mexique à la Bolivie (Gullison *et al.* 1996, Snook 1996, Lugo 1999; voir également page 25). Cette situation résultait du rythme de l'exploitation de l'acajou qui, au cours des récentes décennies, s'est rapidement accélérée en devenant plus efficace, à mesure que le réseau routier se développait à travers l'Amazonie, mettant ainsi à la portée d'une industrie forestière moderne et fortement mécanisée des populations naturelles précédemment inaccessibles. De plus, les coupes d'acajou sont souvent liées à des taux accrus de déboisement, car les éleveurs de bétail et les propriétaires de lopins agricoles suivent les routes d'exploitation forestière menant aux lisières de régions précédemment inaccessibles (Veríssimo *et al.* 1995).

L'alternative aux pratiques d'exploitation actuelles est d'assurer la production à rendement soutenu de l'acajou des forêts naturelles. Or il est nécessaire, à cet effet, de s'appuyer sur une connaissance détaillée de la survie de l'espèce, de sa croissance et de ses caractéristiques de reproduction dans la nature. Grâce à ces connaissances, il devrait être possible de recourir à des techniques de récolte et à des traitements sylvicoles pour créer des conditions favorables à la croissance de spécimens ayant survécu mais non encore commercialisables et au recrutement de générations d'arbres à récolter ultérieurement. Dans l'idéal, cette connaissance devrait être spécifique de la région, voire du site, étant donné la grande variété des conditions climatiques, topographiques et édaphiques dans lesquelles pousse l'acajou.

Je me suis rendu dans le sud-est de l'Etat de Pará (Brésil), au coeur de la ressource d'acajou brésilienne, à la recherche d'informations vitales qui pourraient servir de base biologique à des systèmes de gestion à rendement soutenu de l'acajou. Le présent article passe en revue certains des résultats présentés dans ma thèse de doctorat (Grogan 2001) et résumés dans une récente publication d'IMAZON (Grogan *et al.* 2002), en partie financée par l'OIBT.

Objectifs et méthodes de recherche

Une bourse de l'OIBT m'a aidé à effectuer des travaux sur le terrain en 1999 dans une région où j'étudiais les populations naturelles d'acajou depuis 1995. Mes objectifs de recherche étaient les suivants: 1) décrire, à l'échelle du paysage, les caractéristiques de répartition, densité, croissance et mortalité de l'acajou dans des forêts parcourues par des coupes sélectives et des forêts non exploitées; 2) identifier les principaux facteurs abiotiques et biotiques régissant la germination, la survie et la



Un magnifique spécimen: l'auteur est perché contre le fût d'un acajou géant dans le sud-est du Pará (Brésil)

croissance des graines et des semis; 3) décrire les phénomènes phénologiques de la reproduction et de la production des graines; et 4) faire la synthèse des résultats de la recherche sous forme de recommandations pour des systèmes de gestion forestière qui garantiraient de futurs approvisionnements en acajou en provenance des forêts naturelles et exploitées de la région étudiée et, plus généralement, de l'Amazonie brésilienne.

La recherche a été menée dans quatre sites. Trois de ceux-ci appartenaient à des entreprises industrielles du bois qui opéraient des coupes sélectives à des intensités variables depuis le début des années 90. Un des sites se trouvait dans une forêt primaire non perturbée. Dans chacun des sites, les acajous de diamètre à hauteur d'homme (*d*) supérieur à 10 cm ont été localisés et relevés sur une carte en vue de décrire les structures originales de la population. Les arbres ayant survécu (près de 600 sur environ 2750 ha) avaient été recensés chaque année depuis 1996 afin d'en déterminer la survie, l'accroissement du diamètre, la production de fruits et la phénologie de leur reproduction. Des expériences ont permis d'observer le processus de germination des graines ainsi que la survie et la croissance des semis dans diverses conditions d'apport de lumière (taille de l'ouverture) et de fertilité du sol (position topographique). La répartition de l'acajou étant caractérisée par une étroite corrélation avec

les cours d'eau saisonniers dans ce paysage. Ces études ont été complétées par un travail descriptif documentant la composition et la structure changeantes de la forêt en fonction des variations topographiques et édaphiques.

Résultats

Densité et structure des populations: à partir d'un sondage aléatoire stratifié, j'ai estimé que les 1035 ha de la forêt de Marajoarca, le site de recherche principal, contenaient près de 700 acajous de d supérieur à 20 cm (environ 0,6 arbre à l'hectare) avant les coupes. La densité allait jusqu'à presque trois arbres à l'hectare sur les terres basses en bordure des cours d'eau saisonniers. La répartition de la taille de ces arbres, en termes de fréquence des classes, représentait des proportions plus ou moins égales de tiges dans chaque tranche de 10 cm de d entre 20 et 80 cm, la fréquence des tiges diminuant au-delà de ce diamètre.

Fructification: dans le sud-est du Pará, la fécondité augmentait avec le diamètre des tiges mais les taux de fructification étaient extrêmement idiosyncratiques. Les grands arbres portaient tous de grandes quantités de fruits, certains petits arbres étaient parmi les plus productifs, et les taux de fructification changeaient considérablement d'une année sur l'autre selon l'arbre et la population locale. Étant donné qu'il est difficile de prévoir la disponibilité des graines susceptibles d'être dispersées par un arbre particulier dans une année donnée, l'échec de régénération après les coupes—largement documenté pour l'acajou dans la littérature—est peut-être dû à une insuffisance de graines disponibles autant qu'à l'abattage d'arbres avant la dissémination des graines, de même qu'à un dégagement insuffisant de l'espace nécessaire pour assurer une croissance adéquate des semis nouvellement germés et une régénération avancée.

Graines, semis et gaules: les taux de germination des graines étaient plus élevés dans le sous-étage ombragé où les conditions d'humidité étaient plus favorables que dans les espaces dégagés, mais une croissance vigoureuse des semis et des gaules exige davantage de lumière que n'en laisse pénétrer un couvert forestier fermé. Les gaules de plus de 50 cm de haut et les perches de d allant jusqu'à 10 cm étaient rares dans la forêt non exploitée et n'apparaissaient que dans des espaces dégagés, petits ou grands, à distance de dissémination des arbres adultes. Les taux de croissance initiaux étaient également influencés par la présence d'éléments nutritifs dans le sol, la moyenne d'accroissement en hauteur sur les sols hydromorphes des plaines dépassant celle observée sur les sols dystrophiques des collines où les arbres adultes étaient rares.

Croissance des arbres juvéniles et adultes: dans les quatre sites d'étude, les données relatives à l'accroissement du diamètre d'arbres ayant un d supérieur à 10 cm ont fait ressortir au niveau de la population des taux d'accroissement moyens de 0,49 à 0,79 cm/an. Les taux d'accroissement optimaux représentés par les valeurs moyennes pour le quartile à croissance la plus rapide par classe de taille dépassaient 1 cm par an pour presque toutes les classes de d inférieur à 70 cm. Ce qui donne à penser que, dans certains scénarios de gestion, les arbres juvéniles mettraient sans doute 50 à 60 ans à atteindre une taille commercialisable de 55 à 60 cm de d .

Recommandations pour la gestion

Certaines des recommandations relatives à la gestion découlant de cette recherche sont formulées ci-dessous.

Le diamètre minimal d'abattage devrait être déterminé en tenant compte de deux impératifs: préserver un nombre suffisant d'arbres de dimensions inférieures à ceux qui peuvent être vendus afin de garantir une seconde récolte sur une rotation d'environ 30 ans; et préserver un potentiel reproductif suffisant pour garantir de futures rotations et pour maintenir les structures génétiques au niveau de la population. Dans le sud-est du Pará, où la structure des forêts est extrêmement irrégulière et basse, un diamètre minimal d'abattage fixé à 55–60 cm pourrait répondre à ces exigences. Dans les forêts plus hautes d'Amazonie occidentale comme dans l'État d'Acre, où l'acajou se trouve à des densités plus faibles, il conviendrait sans doute d'adopter un diamètre minimal d'abattage de 70 à 80 cm.

Des semenciers devraient être conservés en tant que sources pour la récolte et la redistribution de graines à travers les aires de gestion. Une certaine proportion de

grands arbres adultes très féconds devrait être préservée à cette fin. De grands arbres creux (et par conséquent invendables) peuvent cependant être sains et capables de produire des graines de haute qualité. Là où les densités de la population à l'échelle du paysage sont extrêmement faibles, les arbres à graines devraient être conservés dans des groupes pour préserver le potentiel reproductif. C'est-à-dire que, si les distances entre arbres survivant après les abattages sont beaucoup trop grandes, les insectes pollinisateurs risquent de ne pas pouvoir transporter le pollen entre les arbres en fleur, réduisant de ce fait la production de graines.

Plantations d'enrichissement et entretien: des graines ou des semis devraient être plantés directement dans les espaces laissés vides par l'abattage, au début de la saison des pluies et après la récolte de la saison sèche. La préparation du terrain peut inclure l'élargissement des plus petits espaces vides, l'élimination de la végétation résiduelle et, suivant les conditions locales, un brûlage destiné à réduire la concurrence à la surface et sous le sol. Les densités de plantation devraient être faibles afin de réduire la possibilité d'infestation de l'acajou par la foreuse des pousses (le lépidoptère *Hypsipyla grandella*). Un entretien périodique (dégagement autour des gaules et des perches en croissance, élargissement occasionnel des espaces vides) est indispensable pendant les dix premières années qui suivent l'établissement. Un programme précis devrait être déterminé expérimentalement.

L'avenir de l'acajou au Brésil

Les régions de l'Amazonie brésilienne où les densités de populations naturelles d'acajou sont les plus élevées (sud du Pará, Rondônia) ont déjà été fortement exploitées par l'industrie forestière. Nombre de ces forêts ayant été dégradées par de nouveaux passages de coupes et/ou des incendies, ou converties à d'autres utilisations telles que le pâturage et l'agriculture, l'aménagement de populations intactes peut être envisagé en particulier dans l'ouest de l'Amazonie. L'Instituto do Homem e Meio Ambiente da Amazônia (IMAZON) examine actuellement des recommandations pour la gestion découlant de ces recherches en vue de leur application dans une zone appartenant à une industrie et gérée par elle près de Sena Madureira en Acre. Les résultats de ce projet devraient être disponibles dans un proche avenir.

Références

- Grogan, J. 2001. *Bigleaf mahogany (Swietenia macrophylla King) in Southeast Pará, Brazil: A Life History Study with Management Guidelines for Sustained Production from Natural Forests*. Yale University, New Haven, CT, USA. Ph.D. dissertation thesis.
- Grogan, J., Barreto, P. & Verissimo, A. 2002. *Mahogany in the Brazilian Amazon: Ecology and Perspectives on Management*. IMAZON, Belém, Pará, Brésil. Disponible en format PDF en anglais ou portugais: www.imazon.org.br
- Gullison, R., Panfil, S., Strouse, J. & Hubbell, S. 1996. Ecology and management of mahogany (*Swietenia macrophylla* King) in the Chimanes Forest, Beni, Bolivia. *Botanical Journal of the Linnean Society* 122: 9–34.
- Lugo, A. 1999. *Point-counterpoints on the Conservation of Big-leaf Mahogany*. General Technical Report wo-64. USDA Forest Service International Institute of Tropical Forestry, San Juan, Puerto Rico.
- Snook, L. 1996. Catastrophic disturbance, logging and the ecology of mahogany (*Swietenia macrophylla* King): grounds for listing a major tropical timber species in CITES. *Botanical Journal of the Linnean Society* 122: 35–46.
- Verissimo, A., Barreto, P., Tarifa, R. & Uhl, C. 1995. Extraction of a high-value natural resource in Amazonia: the case of mahogany. *Forest Ecology and Management* 72: 39–60.

Adoption des C&I OAB/OIBT

20ème Conférence ministérielle de l'Organisation africaine du bois

21–26 octobre 2002

Kinshasa, République démocratique du Congo

Dans une déclaration signée par onze ministres et chefs de délégation présents à sa vingtième Conférence ministérielle, l'Organisation africaine du bois (OAB) a formellement approuvé les *Principes, critères et indicateurs OAB/OIBT (PCI) de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles africaines*. Dans la 'Déclaration de Kinshasa sur les PCI', les ministres s'engagent à:

- 1) adopter les PCI OAB/OIBT harmonisés et accélérer la mise en oeuvre de l'aménagement en tenant compte des PCI lors de l'élaboration de règles et de cadres législatifs; et
- 2) respecter la mise en oeuvre effective de cet engagement en vue de promouvoir l'aménagement durable et rationnel des écosystèmes forestiers.

Ce qui a été accompli à Kinshasa fait date dans la coopération entre l'OAB et l'OIBT et représente le résultat final d'un processus lancé par la Décision 4(XXIX) prise à la 29ème session du Conseil international des bois tropicaux, qui faisait appel à la collaboration entre l'OAB et l'OIBT en vue d'affiner les PCI de l'OAB et de les rendre conformes aux critères et indicateurs (C&I) de l'OIBT. Ce travail a été facilité par deux consultants internationaux qui ont examiné les deux ensembles de C&I et fusionné leurs points forts dans un projet de PCI harmonisés applicables aux forêts tropicales africaines. Lors d'un atelier régional OAB/OIBT, tenu à Yaoundé (Cameroun) peu de temps avant la trentième session du CIBT tenue également à Yaoundé, ce projet a été définitivement mis au point sous l'appellation PCI OAB/OIBT.

Les PCI OAB/OIBT comprennent un principe, cinq critères, 33 indicateurs et 44 sous-indicateurs applicables au niveau national, ainsi que trois principes, 15 critères, 56 indicateurs et 140 sous-indicateurs applicables au niveau de l'unité de gestion forestière (UGF). L'inclusion de sous-indicateurs est une caractéristique novatrice des PCI OAB/OIBT, en ce sens qu'ils fournissent une base pour l'élaboration de vérificateurs spécifiques et de normes de performance pour évaluer l'aménagement forestier durable au niveau des UGF dans les forêts tropicales africaines. En outre, au cours de la Conférence, M. Emile

Mokoko Wongolo de la République du Congo a été élu nouveau Secrétaire général de l'OAB, pour succéder à l'ancien Secrétaire général, Dr. Raul Natse Obala décédé en mars dernier (voir page 29 de la présente édition). La Conférence a également nommé M. Koffi Yao Ngelessan de Côte d'Ivoire Directeur technique chargé des politiques et de la législation en matière de forêts.

La vingt et unième Conférence ministérielle de l'OAB aura lieu en Côte d'Ivoire en 2004.

Le bois est un bon matériau. Utilisez-le.

Forum sur les meilleures pratiques relatives aux produits bois et sur l'information concernant les forêts

6–7 octobre 2002

Vancouver, Canada

Plus de 210 personnes de dix pays et 139 organisations, y compris l'OIBT, se sont rassemblées pour ce qui était la première conférence de ce type que l'industrie du bois ait jamais organisée. Ce forum a été animé par plusieurs orateurs internationaux représentant l'industrie, les gouvernements et les médias, qui ont fait part de leurs connaissances intimes des idées que le public et les parties prenantes hors du secteur industriel se font généralement au sujet des avantages des produits forestiers et des questions environnementales connexes.

Inaugurant l'événement, Pierre Monahan, Président de la Bowater Canadian Forest Products, a souligné l'importance du Forum dans les termes suivants: 'Le problème vient en définitive du fait que nos concurrents—ceux qui veulent que nous fermions boutique ou que le bois soit remplacé par des produits de substitution non ligneux—sont organisés et gagnent du terrain. La seule manière de réagir est d'unir nos forces, même en continuant de nous faire concurrence. Sinon, nous serons tous éliminés, un par un.'

Peter Mansbridge, correspondant principal des actualités télévisées de CBC, a fait valoir que l'industrie devait absolument établir sa crédibilité auprès des journalistes et des médias en tant que source de preuves, d'information, de recherche et de ressources pour des reportages sur les questions environnementales. Il a fait observer que 'trop peu de médias pensent d'abord au domaine des affaires lorsqu'il s'agit d'anecdotes concernant l'environnement, alors qu'en réalité, en tant

qu'administratrice de la ressource forestière, l'industrie est bien placée pour présenter les faits et les informations.'

D'autres exposés ont fait un bilan, notamment sur les conditions de la situation des marchés actuels et de l'économie mondiale et les défis auxquels l'industrie est confrontée en matière de communication. La seconde journée était consacrée à la réussite de campagnes de commercialisation du bois auprès de clients et d'entreprises de construction et de programmes éducatifs sur l'industrie et les communications interactives.

La version intégrale des travaux de la conférence peut être consultée sur le site www.wpnupdate.com/Oct17.

Coup d'envoi des partenariats asiatiques

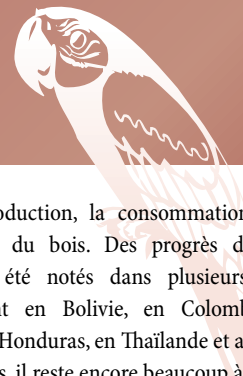
Première réunion pour la promotion de partenariats forestiers en Asie

11 novembre 2002

Tokyo, Japon

Le Partenariat forestier pour l'Asie a été annoncé au Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg en août et septembre derniers. Son objectif consiste à promouvoir l'aménagement forestier durable en Asie en abordant des questions telles que la bonne gouvernance et le respect des lois forestières, le renforcement des capacités pour la gestion efficace des forêts, la lutte contre l'exploitation forestière illégale et les feux de forêts, la restauration et le reboisement des terres dégradées. A cette réunion ont participé environ 100 personnes, dont bon nombre se trouvaient au Japon pour prendre part également à la trente-troisième session du Conseil international des bois tropicaux. Selon Shinako Tsuchiya, Secrétaire parlementaire aux affaires étrangères du Japon, le but de cette réunion d'une journée était d'examiner les mesures concrètes et les contributions que chaque associé devait apporter au partenariat. Plusieurs orateurs ont pris la parole: Wahjudi Wardoyo, Secrétaire général du ministère des forêts d'Indonésie, Fatimah Raya Nasron, Sous-secrétaire au ministère des industries primaires de Malaisie et Zhang Zhongtian du département de la coopération internationale de Chine.

Quoi de neuf sous les tropiques?



Résumé
par
Alastair
Sarre

L'exploitation forestière au Libéria

La Fondation 'Save my Future' vient de publier un rapport sur l'exploitation forestière au Libéria, assimilant la destruction silencieuse des forêts ombrophiles du Libéria à une mise à sac. Ce rapport a pour 'seul objectif de stimuler un débat public bien informé au sujet du devenir des forêts ombrophiles du Libéria, de la conduite des entreprises d'exploitation forestière et de l'appropriation des revenus de l'industrie'. Des exemplaires de ce rapport peuvent être obtenus en s'adressant à la SAMFU Foundation, PO Box 6829, 1000 Monrovia 10, Libéria; fmonitor@gm.apc.org

Un nouveau chef au FNUF

Le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts a un nouveau coordonnateur et chef. M. Pekka Patosaari, de nationalité finlandaise, remplace M. Jag Maini qui vient de prendre sa retraite.

Critères et indicateurs en Inde

L'Institut indien d'aménagement forestier publie un bulletin trimestriel intitulé *c&I India Update*. Son but est de diffuser des informations concernant l'aménagement forestier durable en général et les critères et indicateurs (c&i) de l'aménagement forestier durable en particulier. Il est financé par l'OIBT dans le cadre du projet PD 8/99 (F) et il est possible de s'y abonner en en faisant la demande à: IIFM-OIBT Project, Indian Institute of Forest Management, Nehru Nagar, Bhopal Pin 462003, Inde. Fax 91-755-772 878; itto@iifm.org; www.iifm.org

Crédits de carbone pour charbon de bois issu de plantations

Un accord a été signé en septembre dernier entre la Banque mondiale et les aciéries Plantar s/A en vue de réduire les émissions de carbone en remplaçant le charbon fossile utilisé pour la fabrication de l'acier par du charbon de bois issu de plantations d'eucalyptus sous aménagement durable et certifiées. Plantar s/A, basée dans l'Etat brésilien de Minas Gerais, réduira ses émissions de dioxyde de carbone et de méthane de 13 millions de tonnes environ, bénéficiant ainsi de crédits de carbone qui pourront être vendus sur le marché. Le Fonds prototype du carbone de la Banque acquerra des crédits de Plantar correspondant à 5,3 millions de dollars des Etats-Unis sur sept ans.

Rapport de Mauro Reis

L'eau du Congo au secours du lac Tchad?

Pour remédier à la baisse continue du niveau d'eau du lac Tchad, il a été préconisé de dévier de l'eau du bassin du Congo. Le lac Tchad est alimenté en provenance de sept pays, dont quatre, le Nigéria, le Niger, le Tchad et le Cameroun, donnent directement sur le lac. Ces dernières années, la superficie du lac serait passée de 25.000 km² à environ 2000 km², soit une réduction à moins de 10% sa taille originelle, entraînant de graves conséquences pour de nombreux pêcheurs de la région et pour la riche biodiversité du lac. Il a été suggéré de faire remonter le niveau du lac Tchad en construisant un canal de 150 km à travers la République centrafricaine pour diriger de l'eau du bassin du Congo vers un fleuve, le Tumi, qui se déverse dans le lac. Cette éventualité a fait naître la crainte de dommages écologiques, tandis que les gouvernements des pays situés dans le bassin du Congo ont demandé à être financièrement compensés si cette déviation se matérialise. Certains experts affirment qu'une meilleure gestion de l'eau dans le bassin du lac Tchad réduirait considérablement la menace qui pèse sur le lac.

Les éléments de la situation

A la trente-troisième session du Conseil international des bois tropicaux, tenue à Yokohama en novembre dernier, Steven Johnson du Secrétariat de l'OIBT a présenté les "Éléments de l'examen annuel et de l'évaluation de la situation mondiale des bois en 2002" (voir à la page 20 le compte rendu de la session). Il a fait savoir que le volume global des importations de grumes tropicales aura probablement diminué dans des proportions considérables en 2002 et que, parmi les principaux marchés, seule la Chine enregistrera une augmentation. En revanche, les importations chinoises de contreplaqués auront diminué de façon spectaculaire, tandis que les exportations de contreplaqués de Chine auront pris un essor extraordinaire (voir aussi AFT 10/3). Pour sa part, le Japon aura importé moins de grumes tropicales en 2002, confirmant la tendance amorcée dans les années 90. Dr Johnson a signalé en outre une autre tendance digne d'attention, à savoir une croissance soutenue des exportations de produits ligneux de transformation secondaire par les pays tropicaux membres producteurs de l'OIBT, en particulier ceux d'Asie et d'Amérique latine.

L'OIBT continue d'aider ses pays membres producteurs à améliorer leurs statistiques

sur la production, la consommation et le commerce du bois. Des progrès dans ce sens ont été notés dans plusieurs pays, notamment en Bolivie, en Colombie, au Ghana, au Honduras, en Thaïlande et au Togo. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire, y compris dans les pays consommateurs, pour produire des données globales fiables sur le commerce international de bois tropicaux.

Inscription de l'acajou à l'Annexe II de la CITES

La 12^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), réunie à Santiago (Chili) en novembre dernier, a voté d'inscrire l'acajou grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) à l'Annexe II de la Convention. Le commerce de l'acajou a fait l'objet de débats et de controverses considérables ces dernières années (voir AFT 10/1). L'inscription à l'Annexe II signifie que tout produit d'acajou devant faire l'objet d'un commerce international doit être accompagné d'un certificat d'exportation ou de réexportation délivré par le pays qui exporte ou réexporte ce produit. Un permis d'exportation ne peut être délivré que si le produit d'acajou a été légalement obtenu et si son exportation n'est pas préjudiciable à la survie de l'espèce. Un permis de réexportation ne peut être délivré que si le produit d'acajou a été importé conformément aux procédures de la CITES. L'Annexe II concerne les espèces qui ne sont pas forcément menacées d'extinction mais qui risquent de le devenir si leur commerce n'est pas étroitement contrôlé. L'acajou sera soumis au nouveau règlement douze mois après le vote à cet effet.

Nomination d'un attaché régional de l'OIBT

Dr Rubén Guevara a été nommé attaché régional de l'OIBT pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Basé à Brasilia (Brésil), Dr Guevara sera chargé de suivre, évaluer et mettre en oeuvre les projets OIBT, d'aider les pays membres à élaborer de bonnes propositions de projets et d'exercer d'autres fonctions. De nationalité hondurienne, Dr Guevara était anciennement Directeur général du Centre de recherche et d'enseignement supérieur en agronomie tropicale (CATIE) et, plus récemment, attaché régional du Centre international pour la recherche en agroforesterie. L'attaché régional de l'OIBT pour l'Afrique sera nommé prochainement et sera basé à Libreville (Gabon).

Résumé
par
Alastair
Sarre

► **Johnson, N., White, A. & Perrot-Maitre (non daté).** Developing markets for water services from forests: issues and lessons for innovators. *Forest Trends, Washington, DC, Etats-Unis.*

Scherr, S., White, A. & Kaimowitz, D. 2002. Making markets work for forest communities. *Forest Trends, Washington, DC, Etats-Unis. ISBN 0-9713606-1-8.*

White, A. & Martin, A. 2002. Who owns the world's forests? Forest tenure and public forests in transition. *Forest Trends, Washington, DC, Etats-Unis. ISBN 0-9713606-2-6.*

Disponible auprès de: *Forest Trends, 1050 Potomac Street NW, Washington, DC 20007, Etats-Unis; Fax 1-202-298 3014; info@forest-trends.org; www.forest-trends.org*



Ces trois publications, qui peuvent être téléchargées gratuitement du site Web, sont le produit d'un nouveau groupe de réflexion sur les forêts, Forest Trends. Le troisième d'entre eux fait observer que, dans le monde entier, les caractéristiques de la propriété des forêts se modifient: alors que les forêts appartenaient en majorité aux gouvernements, on en reconnaît de plus en plus la propriété au niveau local, communautaire et autochtone; le rapport "est une première tentative de rassembler les fragments disparates de ce tableau d'ensemble en utilisant l'information disponible". Cet ouvrage a été lancé lors de la trente-troisième session du Conseil international des bois tropicaux, réunie en novembre dernier.

► **Wong, J., Thornber, K. & Baker, N. 2001.** Evaluation des ressources en produits forestiers non ligneux: expérience et principes de biométrie. *Produits forestiers non ligneux N°13. FAO, Rome. ISBN 92-5-104614-X. \$18EU.*

Disponible en anglais, français et espagnol auprès du service des publications de la FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie; publications-sales@fao.org



Le but de cette publication est de guider la conception et le choix des méthodes permettant de quantifier les ressources en produits forestiers non ligneux dans différentes situations et pour différents produits.

► **Rai, S. 2000.** Productivity of tropical rain forests of Karnataka. *Punarvasu Publications, Karnataka, Inde. ISBN 81-901073-1-3. RS360 (pour l'Inde et d'autres pays en développement) ou 36 \$EU.*

Disponible auprès de: *Punarvasu Publications, Venkateshwara Complex, PB Road, Dharwad 580 001, Karnataka, Inde. Fax 91-836-747915; ou contacter l'auteur à l'indicateur surrai@satyam.net.in; Fax 91-80-334 0465.*



Ce livre contient une masse d'informations sur les forêts ombrophiles saisonnières du Ghats occidental en Inde. Selon la manchette, c'est un 'must' pour tout forestier, biologiste ou chercheur. Son auteur est Conservateur en chef des forêts au Département des forêts du Karnataka.

► **Kobayashi, S., Turnbull, J., Toma, T., Mori, T. and Majid, N. 2001.** Rehabilitation of degraded tropical forest ecosystems. *Workshop proceedings, 2-4 November 1999, Bogor, Indonesia. Centre pour la recherche forestière internationale, Bogor (Indonésie). ISBN 979-8764-70-6.*

Disponible auprès du Centre pour la recherche forestière internationale, PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie; Tél 62-251-622 622; 62-251-622 100; cifor@cgiar.org; www.cifor.cgiar.org

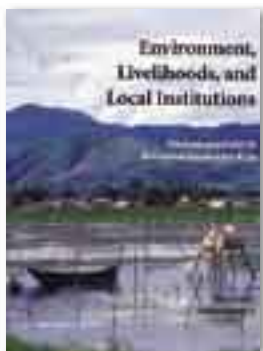


Cette publication contient 26 exposés de chercheurs se rapportant aux travaux qu'ils ont effectués sur la récupération des forêts tropicales dégradées.

► **Dupar, M. & Badenoch, N. 2002.** Environment, livelihoods, and local institutions: decentralization in Mainland Southeast Asia. *Institut des ressources mondiales, Washington DC, Etats-Unis. ISBN 1-56973-506-9.*

Disponible auprès de l'Institut des ressources mondiales, 10 G St, NE, Washington DC 20003, Etats-Unis; Tél 1-202-729 7600; Fax 1-202-729 7610; www.wri.org

Cette publication est un compte rendu de huit études de cas sur les effets produits lorsque l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles sont décentralisés aux pouvoirs locaux et aux communautés dans les zones montagneuses du Vietnam, du Laos, du Cambodge, de la Thaïlande et du sud-ouest de la Chine. Les auteurs recommandent ce qui pourrait être une approche 'à la manière de mots croisés', affirmant qu'il n'y a aucun modèle simple de gouvernance—centralisée, décentralisée, ou privatisée—qui puisse à lui seul promettre une durabilité environnementale et garantir les moyens d'existence des populations montagnardes.



Mais les cas explorés dans cette étude donnent à penser qu'une approche décentralisée des plans de développement et de gestion des ressources naturelles, fondée sur la prise de décisions à de multiples niveaux et sous des formes multiples d'obligation redditionnelle (du sommet à la base et de la base au sommet) et de coordination horizontale, offre les meilleures promesses d'atteindre ces objectifs.

► *Anon. (non daté). Guidelines and modules to support implementation of the Asia-Pacific Forest Harvesting Practices Code and reduced impact logging (RIL). Ministère indonésien chargé des forêts, Jakarta (Indonésie) et OIBT, Yokohama (Japon).*

Anon. (non daté). State of the art reporting on improved forest harvesting and reduced impact logging in Asia Pacific region. Ministère indonésien chargé des forêts, Jakarta (Indonésie) et OIBT, Yokohama (Japon).

Applegate, G., Kartawinata, K., Machfudh & Klassen, A. 2001. Reduced impact logging guidelines for Indonesia. CIFOR, Bogor (Indonésie) et OIBT, Yokohama (Japon).

Applegate, G., Kartawinata, K., Machfudh & Klassen, A. 2001. Pedoman reduced impact logging Indonesia. CIFOR, Bogor (Indonésie) et OIBT, Yokohama (Japon).

Disponible auprès du Fonctionnaire chargé de l'information, ITTO, International Organizations Center - 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japon; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp



Le premier rapport passe en revue les programmes de formation en cours et passés au sujet de l'exploitation à faible impact (EFI) et le code des pratiques de récolte forestière; identifie des approches adéquates de cette formation; présente un choix de modules de formation; et fait des recommandations en vue de la mise en oeuvre

efficace des programmes de formation relatifs à l'EFI et au Code dans la région Asie-Pacifique. Le deuxième rapport fait le bilan des récents efforts pour améliorer la récolte forestière dans 29 pays de la région, et les troisième et quatrième (identiques sauf que l'un est en anglais et l'autre Bahasa Indonesia) ont été rédigés à l'intention des contremaîtres de production, des aménagistes et des machinistes sur le terrain; ils se présentent en livres de poche faciles à consulter sur le terrain. Ces rapports sont tous des produits de l'avant-projet OIBT PPD 19/99 (F) 'Renforcement de l'aménagement durable des forêts naturelles dans la région Asie-Pacifique'; récemment, l'OIBT a financé l'établissement d'une école de formation à l'EFI en Indonésie pour consolider les résultats de l'avant-projet.

► *Eba'a Atyi, R. & Simula, M. 2002. La certification des forêts: les défis à venir pour les bois tropicaux. OIBT Série technique N°19. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama (Japon). ISBN 4-902045-001.*

Disponible auprès du Fonctionnaire chargé de l'information, ITTO, International Organizations Center - 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japon; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp



Un article inspiré de ce rapport sur la situation actuelle de la certification des forêts et certains des enjeux à prévoir a été publié dans l'édition précédente d'AFT.

► *Shi Kunshan, Lin Fengming, Tang Xiaowen, Shi Feng & Xu Zhisheng 2002. Establishment of sustainable tropical forest products information system in China. Institute of Forestry Policy and Information of Chinese Academy of Forestry, Beijing (Chine), et OIBT, Yokohama (Japon).*

Disponible auprès du Fonctionnaire chargé de l'information, ITTO, International Organizations Center - 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japon; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp



Ce rapport, issu du projet OIBT PD 55/99 (M), s'articule en quatre parties: rapport sur la conception d'un système de statistiques sur les bois tropicaux en Chine et analyse de la situation courante; opinions et suggestions visant à modifier et compléter la réglementation sur les tarifs douaniers à l'importation

et à l'exportation en Chine; incidences du programme de protection des forêts naturelles en Chine sur le marché chinois du bois; et une annexe qui contient une discussion sur les statistiques du marché des bois tropicaux de Chine. La Chine augmentant ses importations de bois tropicaux, il est de plus en plus important aussi de mettre en place un système de compte rendu fiable.

Faire intervenir le secteur privé

Historiquement, les 'institutions' s'occupant de foresterie (Organisation des Nations Unies, banques de développement et donateurs), plutôt qu'individuellement les pays, ont assumé un rôle de chef de file dans le développement de la foresterie ou, par défaut, se le sont vu confier. Malheureusement, les résultats de ces quelque 50 dernières années n'ont pas toujours répondu aux espérances, du fait, en partie, que les institutions ont eu tendance à se conformer à une ligne de conduite politiquement correcte et présentant peu de risques, en évitant les questions cruciales. L'intervention du secteur privé dans le développement de la foresterie en est un exemple.

Il y a un quart de siècle, les institutions avaient tendance à se concentrer sur le développement de l'industrie forestière. Il s'est alors avéré que la foresterie englobait des domaines plus larges et on insista sur des projets de soutien concernant le bois de feu, la foresterie sociale, la biodiversité—mais beaucoup moins les aspects commerciaux. Le secteur privé était laissé en dehors du circuit. De nouveau, les résultats ont manqué de répondre aux espérances.

L'accent fut de nouveau déplacé, si bien que l'expression 'bien concevoir les politiques et les législations' est devenue une formule standard. Malheureusement, les programmes sont élaborés par des bureaucrates plutôt que des praticiens.

Un des problèmes majeurs vient de ce que les institutions, à peu d'exceptions près, ne savent pas comment mettre à contribution le secteur privé et encore moins comment mobiliser le pouvoir combiné des secteurs privés et communautaires en un puissant rapport symbiotique au service d'un développement positif. Mal à l'aise devant la dimension commerciale, les institutions ont tendance à se retrancher dans une rhétorique soigneusement ciselée au sujet de la nécessité d'une 'participation de toutes les parties prenantes'.

Il résulte de cette hésitation à incorporer toutes les entités que les projets de développement forestier continuent d'échouer. Qu'on le veuille ou non, les meilleurs projets et programmes sont ceux qui paient des dividendes positifs, tout en étant conçus dans le respect de l'environnement et de l'équité sociale. Pour identifier de tels projets et faire véritablement intervenir toutes les parties prenantes, le secteur privé doit être introduit à l'avant-scène et devenir un pivot dans l'élaboration de solutions équilibrées et réalisables—et de toute urgence.

Raymond M. Keogh

Coordonnateur international

TEAK 21

27 Loreto Grange, Bray
County Wicklow, Irlande

f 353 B1 B2864697

10 octobre 2002

Limitation des prélèvements

Dans une lettre datée du 14 mars 2002, le Directeur général chargé de la mise en valeur des forêts de production en Indonésie a fait savoir que, conformément à la modification du système indonésien de prélèvements et de traitements sylvicoles (TPTI), l'intensité des coupes ne devra pas dépasser

huit arbres à l'hectare. Cette recommandation a été inspirée des recherches menées de 1989 à 1996 dans le Kalimantan oriental par le Cirad-Forêt dans le cadre du projet STREK (Silvicultural Techniques for the Regeneration of the logged-over forests of East Kalimantan) et confirmée par le projet de recherche Bulungan financé par l'OIBT et mis en oeuvre par CIFOR-Cirad et FERDA (PROJET OIBT PD12/97 REV.1 (F)).

L'adoption de notre recommandation par le Département des forêts d'Indonésie est une excellente nouvelle. Vos lecteurs se souviendront sans doute d'un court article paru dans *AFT* en 2000 (*AFT* 9/2, page 5) sur la nécessité de trouver de nouvelles règles sylvicoles en complément de l'EFI; cet article résumait l'information présentée dans plusieurs documents publiés depuis 1997 à ce sujet, dont un publié dans les actes d'une conférence sur l'exploitation forestière à faible impact (EFI) tenue à Kuching (Malaisie) en février 2001. Les lecteurs souhaitant en savoir davantage sur l'historique et la nécessité d'une telle limite à l'intensité des coupes dans les forêts mélangées de diptérocarpacées peuvent me contacter directement. Ils peuvent également écrire à Mme Kallaya à Kallaya. Meechantra@fao.org pour obtenir un exemplaire des actes de la conférence sur l'EFI.

Plinio Sist

sist@cirad.fr

5 novembre 2002

La Banque ouvre ses portes

Je souhaite attirer l'attention de vos lecteurs sur la stratégie forestière révisée et la nouvelle politique opérationnelle en matière de forêts du Groupe de la Banque mondiale, que les Directeurs exécutifs de la Banque ont récemment adoptées. Ce nouvel ensemble de politiques remplace la stratégie précédente de la Banque, qui avait été adoptée en 1991 et était axée principalement sur la réduction du déboisement, la création de ressources forestières et la conservation. La nouvelle stratégie a été adoptée à la suite d'une analyse effectuée par le Département de l'évaluation des opérations de la Banque, qui a montré que la stratégie de 1991 n'avait pas été efficace comme stratégie de conservation et de développement.

La nouvelle politique opérationnelle de la Banque en matière de forêts remplace l'interdiction de financer des opérations d'exploitation forestière commerciale dans les forêts tropicales humides primaires "dans quelque circonstance que ce soit" par des dispositions plus complètes mais visant davantage la conservation. Ces dispositions exigent l'identification de forêts critiques ou d'autres habitats naturels critiques, dans tous les types de forêts et tous les pays où la Banque opère. La politique interdit explicitement le financement de quelque développement commercial que ce soit, en coupes ou en plantations, dans ces zones forestières critiques ou autres habitats naturels critiques, dans tous les types de forêts. En revanche, la politique autorise les investissements anticipatifs destinés à soutenir l'amélioration de la gestion forestière hors de ces secteurs forestiers critiques; elle contient des sauvegardes explicites visant à garantir que les financements de la Banque ne s'appliquent qu'à des opérations conformes à des normes de certification indépendante acceptables par la Banque, ou des opérations prévoyant un plan d'action limité dans le temps et convenu entre la Banque et l'emprunteur pour se conformer à ces normes. La nouvelle politique permettra à la Banque de soutenir de manière plus anticipative les efforts déployés par les pays membres pour pérenniser la conservation et l'aménagement des forêts tropicales.

David Cassells

Spécialiste principal de l'environnement, Ressources forestières

Banque mondiale

12 novembre 2002

Dendrologie tropicale

17-29 mars 2003 (anglais)
14-26 avril 2003 (espagnol)
23 juin-5 juillet 2003 (anglais)

Costa Rica (San José et sur le terrain)
Coût: 1.800 \$EU

Ce cours, organisé régulièrement depuis 1993, inclut des visites dans quatre 'zones de vie' différentes du Costa Rica. Les participants acquerront des aptitudes pour l'identification des espèces d'arbres et d'arbustes des régions tropicales d'Amérique, en s'appuyant sur une technique mise au point par Dr L.R. Holdridge. Ils apprendront à reconnaître 70-80% des espèces néotropicales au niveau de la famille, et certaines des plus importantes espèces du Costa Rica au niveau de l'espèce.

Contact: Dr Humberto Jiménez Saa, Apdo. 8-5857-1000, San José, Costa Rica; Fax 506-291 0862; hjimenez@racsa.co.cr; www.hjimenez.org

Familles de plantes de l'Asie du Sud-Est

6-23 mai 2003 Leyde, Pays-Bas
Coût: 500 euros

Ce cours, organisé tous les deux ans, est conçu à l'intention des étudiants préparant une licence et de ceux qui poursuivent des études post-universitaires, et que la richesse botanique de l'Asie du Sud-Est intéresse. Les participants apprennent à créer de bonnes collections de plantes, à décrire les caractéristiques du terrain et à identifier certaines des importantes familles de plantes. Les termes botaniques nécessaires sont expliqués au début du cours. Par conséquent, ce cours est parfaitement adapté aux anthropologues et aux écologistes aussi bien qu'aux biologistes. Si les participants comprennent des étrangers, le cours sera donné en anglais.

Pour un complément d'information, contacter: Dr J.W.F. Slik (slik@nhn.leidenuniv.nl) ou Dr M.C. Roos (roos@nhn.leidenuniv.nl), Nationaal Herbarium Nederland, Leiden University Branch, Van Steenisgebouw, Einsteinweg 2, Postbus 9514, 2300 RA, Leiden, Pays-Bas; www.nationaalherbarium.nl/

Séminaire international sur l'administration des forêts et des ressources naturelles

24 août-11 septembre 2003
Colorado, Etats-Unis
Coût: 5.600 \$EU

Offert conjointement dans le cadre des programmes internationaux du service forestier USDA et l'université de l'Etat du Colorado, ce séminaire de trois semaines présente un large éventail de techniques de gestion des ressources naturelles et de mesures institutionnelles afin de permettre aux participants de rassembler et sélectionner des idées qui pourront les aider à gérer leurs terres. Ce séminaire est axé sur les stratégies et les méthodes visant à mettre en valeur, gérer et conserver les ressources naturelles en vue d'assurer la mise à disposition soutenue de biens et de services pour satisfaire à tous les besoins des populations. Voir l'adresse ci-dessous.

Séminaire international sur la gestion des aires protégées

7-23 août 2003
Ouest des Etats-Unis
Coût: 4.750 \$EU

Conçu à l'intention des aménagistes et des gestionnaires de haut niveau des importantes aires protégées dans les pays du monde entier, ce cours de trois semaines examine, de manière intégrée et selon des méthodes à la pointe du progrès, des stratégies ayant pour objectif de conserver les espaces les plus remarquables du monde. Ce séminaire, parrainé dans le cadre des programmes internationaux du service forestier USDA et les universités de trois Etats (Montana, Idaho et Colorado), évaluera les politiques et les mesures institutionnelles sur lesquelles s'appuient les populations et la gestion des ressources naturelles. Voir l'adresse ci-dessous.

Séminaire international sur la gestion des bassins versants

15-28 juin 2003
Wisconsin, Etats-Unis
Coût: 4.000 \$EU

Organisé conjointement par l'université du Wisconsin et dans le cadre des programmes internationaux du service forestier USDA, ce séminaire allie un enseignement formel à des discussions guidées faisant intervenir les participants sur des questions mondiales et régionales critiques relatives à la gestion des bassins versants. L'étude de toutes sortes de dispositions d'ordre biophysique et socio-économique permettra d'insister sur des innovations en matière de gestion des bassins versants, laquelle fera l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne les économies de marché des pays en développement et en transition.

Pour en savoir plus, voir le site www.fs.fed.us/global/is/welcome.html

La publication de ces avis de cours ne signifie pas forcément que l'OIBT les approuve. Il est conseillé aux candidats potentiels d'obtenir autant de renseignements que possible au sujet des cours qui les intéressent et des institutions qui les offrent.

Décès

Les pays membres de l'Organisation africaine du bois (OAB) ont été profondément affligés d'apprendre le décès de Paul Ngatse-Obala, à Paris (France) cette année. Il avait été élu Secrétaire général de l'OAB en octobre 1998 lors de la 3ème Conférence ministérielle extraordinaire tenue à Libreville (Gabon).

Né au Congo, M. Ngatse-Obala avait fait des études de sciences naturelles dans l'ancienne URSS et avait soutenu avec succès sa thèse de doctorat à l'université de Paris en juin 2000. Au cours de sa carrière, il a dirigé plusieurs ministères du gouvernement de la République du Congo, y compris le ministère des forêts.

Dans le cadre de ses fonctions de Secrétaire général de l'OAB, M. Ngatse-Obala a facilité le renforcement de la coopération entre l'OIBT et l'OAB; ces deux organisations poursuivent des objectifs semblables et ont également en commun neuf pays membres producteurs d'Afrique. M. Ngatse-Obala a contribué au développement d'une collaboration formelle entre l'OIBT et l'OAB sur la question des critères et indicateurs en tant qu'outil référentiel pour la promotion et l'évaluation de l'aménagement forestier durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique; cette initiative a conduit à l'adoption des Principes, critères et indicateurs harmonisés OAB/OIBT par la 20ème Conférence ministérielle de l'OAB (voir page 24). Il est indéniable que poursuivre et intensifier une étroite collaboration entre l'OAB et l'OIBT dans les pays membres qu'elles ont en commun serait la meilleure manière pour ces deux organisations de perpétuer ce que M. Ngatse-Obala leur a légué.

Polycarpe Masupa-Kambale

Secrétariat de l'OIBT

Yokohama, Japon



Au tableau d'affichage

Conférence organisée sur le teck

L'OIBT, l'Institut de recherche forestière du Kerala et le Groupe de travail 5.06.02 de l'IUFRO convoqueront en décembre 2003 une conférence internationale sur les produits de qualité en teck issus de la gestion forestière durable. Financée dans le cadre du projet OIBT PD 151/02 (I), la conférence examinera les domaines suivants:

- la qualité du teck de plantation, y compris le rôle des plantations de teck dans le piégeage du carbone;
- le potentiel de gestion durable du teck; et
- l'évolution et le transfert de technologie.

D'autres organismes participeront à la conférence, notamment TEAKNET, TEAK 2000, FORSPA, CIRAD-Forêt et l'école des sciences bioagricoles de l'université de Nagoya (Japon). Voir l'adresse à contacter à la page 30.

Plantations australiennes

Les rapports présentés à une conférence sur les perspectives des plantations forestières en Australie, tenue en août 2002, peuvent être consultés sur Internet à l'indicateur www.affa.gov.au/brs (cliquez sur 'Forest and Vegetation Sciences').

- ▶ 3-5 février 2003. Ateliers d'experts sur les mangroves. Managua, Nicaragua. Parrainé par l'OIBT. Adresse: Jorge Illueca, Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts; illueca@un.org
- ▶ 3-7 février 2003. Conférence internationale FAO/OIBT/INAB sur les critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable (reportée de juillet 2002). Guatemala City, Guatemala. Adresse: Eva Mueller ou Steven Johnson, Secrétariat de l'OIBT; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; rfm@itto.or.jp ou eimi@itto.or.jp
- ▶ 17-21 février 2003. Atelier OIBT/IUCN sur les moyens permettant de renforcer l'efficacité des aires de conservation transfrontières dans les forêts tropicales. Adresse: Eva Mueller ou Alastair Sarre, Secrétariat de l'OIBT; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; rfm@itto.or.jp ou editor@itto.or.jp ou Stewart Maginnis à Stewart.Maginnis@iucn.org
- ▶ 11-14 mars 2003. National Symposium on Agroforestry in 21st Century. Ludhiana, Inde. Adresse: Dr S.S. Gill, Professor and Head, Department of Forestry and Natural Resources, pau Ludhiana 141 004, Inde; Tél 91-161-401 960 poste 380 (O); Fax 91-161-400 945; Chauhansk@dr.com
- ▶ 11-15 mars 2003. Properties and Utilization of Tropical Woods. IUFRO 5.03.00 et 5.06.00. Adresse: Gan Kee Seng, Forest Research Institute Malaysia, 52190 Kuala Lumpur Kepong, Malaisie; Fax 60-3-636 7753; ganks@frim.gov.my
- ▶ 16-23 mars 2003. Troisième Forum mondial sur l'eau. Kyoto, Japon. Adresse: Forum Secretariat, Tokyo; Tél 81-3-5212 1645; office@water-forum3.com; www.worldwaterforum.org
- ▶ 24-30 mars 2003. Rôle des plantations forestières dans l'aménagement forestier durable. Wellington, Nouvelle-Zélande. Parrainé par l'OIBT. Adresse: ECPF Secretariat, c/- International Policy, Ministry of Agriculture and Forestry, PO Box 2526, Wellington, Nouvelle-Zélande; Fax 64-4-498 9891; plantedforestrymeeting@maf.govt.nz; www.maf.govt.nz/unff-planted-forestry-meeting
- ▶ 25-29 mars 2003. 3rd Certification Watch Conference. Vancouver, Canada. Adresse: Candace Reimer, PO Box 48122, Montréal, QC, H2V 4S8, Canada; Tél 1-514-273 5777; Fax 1-514-277 4448; info@CertificationWatchConference.org; www.CertificationWatchConference.org
- ▶ 6-12 avril 2003. World Perspective on Short Rotation Forestry for Industrial and Rural Development. Nauni, Solan, Inde. Adresse: Kartar S. Verma, Dr Y.S. Parmar, University of Horticulture and Forestry, College of Forestry, PO Nauni, Solan HP 173 230, Inde; Tél 91-1792-52270; Fax 91-1792-52242; khuranasolan@yahoo.com
- ▶ 6-11 avril 2003. Atelier international sur Gmelina arborea. Samarinda, Kalimantan oriental, Indonésie. Adresse: Bill Dvorak, Box 7626, Grinnells Lab. NCSU, Raleigh, NC 27695 Etats-Unis; info@CAMCORE.org; www.CAMCORE.org
- ▶ 28-30 avril 2003. 4th Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe. Vienna, Autriche. Adresse: MCPFE Liaison Unit Vienna; Tél 43-1-710 77 02; Fax 43-1-710 77 02 13; liaison.unit@lu-vienna.at; www.mcpfe.org
- ▶ 12-17 mai 2003. Trente-quatrième session du Conseil international des bois tropicaux. Panama City, Panama. Adresse: Collins Ahadome; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp; www.itto.or.jp
- ▶ 14-16 mai 2003. 2nd Latin American Symposium on Forest Pests. Belo Horizonte, Brésil. Adresse: Prof José Cola Zanuncio; sij@mail.ufv.br
- ▶ 20-24 mai 2003. Mangrove 2003: Connecting Research and Participative Management of Estuaries and Mangroves. Salvador, Brésil. Adresse: Conference Secretary, Universidade Federal de Bahia, Instituto de Geociências - Instituto de Biologia, Núcleo de Estudos Ambientais, Campus Universitário de Ondina, Salvador, Bahia, Brésil CEP: 40170-290; Fax 55 71 332 4085; mangrove2003@ufba.br; www.mangrove2003.ufba.br
- ▶ 22-24 mai 2003. Economie de l'aménagement forestier durable. Toronto, Canada. Adresse: Conference Secretariat; Tél 1-416-9786196; Fax 1-416-9783834; lcsfm@larva.forestry.utoronto.ca
- ▶ 19-23 mai 2003. International Conference on Rural Livelihoods, Forests and Biodiversity. Bonn, Allemagne. Adresse: William Sunderlin, Centre pour la recherche forestière internationale, PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie; Tél 251-622 622; Fax 251-622 100; w.sunderlin@cgiar.org; www.cifor.cgiar.org/livelihoodconference.asp
- ▶ 26 mai-6 juin 2003. Troisième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. Genève, Suisse. Adresse: Mia Soderlund, Secrétariat du FNUF; Tél 1-212-963 3262; Fax 1-212-963 4260; unff@un.org; www.un.org/esa/sustdev/forests.htm
- ▶ 15-18 juin 2003. 2nd International Precision Forestry Symposium. Seattle, Etats-Unis. Adresse: ForestCE,
- University of Washington, Box 352111, Seattle WA 98195-2111, Etats-Unis; Fax 1-206-685 6705; ForestCE@u.washington.edu; www.cfr.washington.edu/Outreach/PreFor/index.html
- ▶ 13-15 août 2003. 6th Brazilian Symposium on Forest Transportation. Belo Horizonte, Brésil. Adresse: Prof Carlos Cardoso Machado; sij@mail.ufv.br
- ▶ 8-17 septembre 2003. Ve Congrès mondial sur les parcs. Durban, Afrique du Sud. Adresse: Peter Shadie, Executive Officer, 2003 World Parks Congress, IUCN Programme on Protected Areas, Rue Mauverney 28, 1196 Gland, Suisse; Tél 41-22-999 0159; Fax 41-22-999 0025; pds@iucn.org; http://wcpa.iucn.org/wpc/wpc.html
- ▶ 21-28 septembre 2003. XIIE Congrès forestier mondial. Québec, Canada. Adresse: XIIE Congrès forestier mondial, PO Box 7275, Charlesbourg, Québec G1G 5E5, Canada; www.wfc2003.org
- ▶ 3-6 octobre 2003. 3rd International Wildland Fire Conference & Exhibition. Sydney, Australie. Parrainé par l'OIBT. Adresse: 3rd International Wildland Fire Conference and Exhibition Managers, GPO Box 128, Sydney NSW 2001, Australie; Tél 61-2-9248 0800; Fax 61-2-9248 0894; wildland03@tourhosts.com.au; www.wildlandfire03.com
- ▶ 19-31 octobre 2003. VIIE Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification. Bonn, Allemagne. Adresse: Secrétariat CCD; Tél 49-228-815 2800; Fax 49-228-815 2898/99; secretariat@unccd.int; www.unccd.int
- ▶ 3-8 novembre 2003. Trente-cinquième session du Conseil international des bois tropicaux. Yokohama, Japon. Adresse: Collins Ahadome;
- Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; itto@itto.or.jp; www.itto.or.jp
- ▶ 2-5 décembre 2003. Conférence internationale sur les produits de qualité en teck issus de la gestion forestière durable. PROJET OIBT PD 151/02; IUFRO 5.06.02. Adresse: K.M.Bhat, Kerala Forest Research Institute, Peechi 680 653, Inde; kmbhat@kfri.org; www.kfri.org/html/ko50ofrm.htm
- ▶ 12-14 avril 2004. Management of Tropical Dry Forest Woodlands and Savannas: Assessment, Silviculture, Scenarios. Brasilia, Brésil. IUFRO 4.00.00. Adresse: Prof. Dr. José Imana Encinas; University of Brasilia, Forestry Department, Caixa Postal 04357, 70919-970, Brasilia, DI, Brésil; Tél 55-61-2736026; Fax 55-61-3470631; iufro@unb.br
- ▶ 15-20 août 2004. Forest Diversity and Resistance to Native and Exotic Pest Insects. IUFRO 7.03.07, Hammer Springs, Nouvelle-Zélande. Adresse: Andrew Liebhold, Northeastern Research Station, USDA Forest Service, 180 Canfield St, Morgantown, WV 26505, Etats-Unis; Fax 1-304-285 1505; aliebhold@fs.fed.us; http://iufro.boku.ac.at/iufro
- ▶ 15-21 août 2004. International Congress of Entomology. Brisbane, Australie. Adresse: Ashley Gordon, Congress Director; Ashley@ccm.com.au; www.ccm.com.au/icoe/index.html
- ▶ 8-13 août 2005. XXIIIE Congrès mondial de l'IUFRO (Liens entre la tradition et la technologie). Brisbane, Australie. Adresse: Dr Russell Haines, Queensland Forestry Research Institute, PO Box 631, Indooroopilly 4068, Australie; Tél 61-7-3896 9714; Fax 61-7-3896 9628; hainesr@qfri1.sez.dpi.qld.gov.au; http://iufro.boku.ac.at

Participation et gouvernance du secteur forestier: il est nécessaire, si l'on veut réaliser la durabilité à long terme et lutter contre la pauvreté au niveau local, d'assurer une participation plus large des parties prenantes, et en particulier des groupes sociaux marginalisés, à l'utilisation, la gestion et la protection des forêts et au commerce des produits de la forêt. La collaboration en matière de gestion forestière, notamment la gestion collective, la gestion commune des forêts et autres systèmes, peut être appliquée, mais uniquement lorsqu'il existe une plus grande volonté d'agir dans ce sens et des cadres institutionnels le permettant. Le secteur forestier est notoirement un environnement où l'on se heurte à la corruption, aux droits acquis, à la cupidité et au manque de transparence dans l'allocation des droits aux ressources et le commerce des produits forestiers. En réalité, pour ce qui est de l'OIBT et d'autres institutions, il est essentiel, dans la plupart des cas, lorsque les forêts revêtent une importance du point de vue économique et environnemental, de redoubler d'effort pour garantir la participation des groupes sociaux au niveau local et pour améliorer la gouvernance du secteur. Tant que ces problèmes n'auront pas été résolus de manière efficace, il est risqué de se polariser uniquement sur des apports techniques tels que l'amélioration de la gestion forestière, le développement des industries forestières et le commerce des bois.

Récoltes: le déboisement et la dégradation des forêts peuvent être ralentis grâce à l'adoption et à l'application de politiques appropriées. De vastes superficies de forêts denses naturelles seront probablement exploitées sous les tropiques au cours des dix années à venir et des produits forestiers non ligneux seront récoltés sur des superficies encore plus larges; il s'agit de savoir si les pratiques de récolte seront bonnes ou mauvaises. Le fait que la plupart des opérations dans les forêts tropicales ne sont pas durables, bien que les techniques d'aménagement durable soient connues, a conduit certains analystes et fonctionnaires des gouvernements à conclure que ces opérations *ne peuvent pas* être durables à cause d'obstacles économiques et financiers. Cependant, dans le secteur du bois, les coûts, les prix et les incitations sont en général extrêmement faussés, notamment par des comportements illégaux d'exploitants avides de gain. Combattre de telles pratiques illégales est un élément clef qui permettra d'améliorer les pratiques en matière d'exploitation forestière, tandis que le prélèvement de produits forestiers non ligneux doit faire partie d'une approche plus holistique de la gestion des forêts.

Conservation des forêts: peu des pays producteurs de l'OIBT ont les moyens ou sont disposés à mettre de côté de larges secteurs accessibles de forêts d'intérêt commercial pour en faire des espaces totalement protégés, sans que leurs pertes de rente économique ne soient compensées. De plus, une large proportion des ressources financières nécessaires pour efficacement gérer des forêts de protection tropicales devra provenir de ressources extérieures aux budgets nationaux. Il faudra donner aux populations locales un rôle valable à jouer dans la gestion, c'est-à-dire un rôle qui devra leur permettre d'en tirer au moins une partie de leurs revenus. Les activités de l'OIBT en matière de conservation transfrontière des forêts ont été déjà mentionnées mais elles pourraient être renforcées dans le nouvel accord.

Nouveaux marchés pour les biens et services de la forêt: des notions très différentes de la valeur des forêts représentent un obstacle non négligeable à une plus grande durabilité dans les forêts naturelles: en effet, les groupes internationaux attachent des valeurs élevées à la biodiversité et à la capacité des forêts de piéger le carbone (bien qu'ils ne contribuent pas toujours financièrement beaucoup à l'entretien de ces valeurs), tandis que les groupes nationaux et locaux ont besoin de constater des bénéfices immédiats et tangibles de l'utilisation des forêts. En outre, les forêts et d'autres ressources naturelles présentent intrinsèquement un intérêt réel en tant qu'options; vu l'incertitude quant à la valeur future de ces ressources, il peut être salutaire de patienter. Sur les marchés financiers, les options sont en général évaluées et négociées. Mais dans le cas des forêts et d'autres ressources naturelles, ces options réelles ne sont pas converties en espèces. Les institutions gouvernementales et internationales ont un rôle important à jouer en aidant à conserver ces ressources et à établir le lien entre les valeurs financières et économiques. Ainsi, l'OIBT et d'autres institutions internationales pourront sans doute agir en tant qu'intermédiaires pour augmenter les investissements

et favoriser d'autres flux financiers destinés à la protection des forêts en ce qui concerne la biodiversité, le carbone, l'eau et d'autres biens et services, ces afflux devant, pour être efficaces, s'infiltrer jusqu'au niveau local.

Changements climatiques et forêts: les forêts ne s'accoutument pas bien des changements climatiques. Au cours des vingt dernières années, la sécheresse, les cyclones et les incendies ont gravement endommagé ou détruit des forêts dans le monde entier; il est indéniable que les catastrophes naturelles sont plus fréquentes. L'évolution des régimes climatiques a donné lieu à un phénomène qui, aux dires de certains, 'provoque de mauvais types d'incendie aux mauvais endroits'. Les feux de forêt, naturels ou d'origine anthropique, se sont toujours produits dans les savanes, les forêts boréales et certains écosystèmes particuliers de forêt tropicale. Mais de nos jours, de grands incendies sévissent dans les forêts humides de toutes les régions tropicales, à une fréquence sans précédent dans l'histoire. On estime à plus de 14 millions d'hectares la superficie des forêts denses humides réduites en cendres dans l'Amazonie brésilienne, à Bornéo, au Mexique et à Sumatra. Dans les quelques décennies à venir, on risque de voir se produire des modifications considérables du dynamisme successional dans les grands massifs restants de forêts tropicales humides de l'Amazonie, du bassin du Congo et du Sud-Est asiatique. Ces modifications auront des conséquences imprévisibles pour les habitants de ces régions forestières et pour le monde dans son ensemble, non seulement à cause de la perte de biodiversité mais également à cause de leurs effets potentiels sur le climat planétaire. Le rôle des forêts tropicales, à la fois en tant que source et puits de carbone atmosphérique, ainsi que l'influence qu'elles peuvent avoir sur les changements climatiques devraient être examinés de près durant les négociations d'un accord qui succédera à l'AIBT de 1994.

Démarches pour l'avenir

L'étude en profondeur des questions évoquées ci-dessus aidera les négociateurs à comprendre qu'il y a de nombreux enseignements à tirer des situations locales et que les solutions toutes faites sont peut-être à première vue attrayantes mais qu'elles n'auront pas les incidences nécessaires pour assurer des moyens d'existence. Les programmes relatifs aux forêts marqueront des progrès si nous pouvons élargir l'approche forestière au-delà des limites rigides de la production et du commerce de bois, en considérant l'aménagement des forêts de manière holistique et en incluant des initiatives et des approches locales qui apportent des contributions soutenues au développement social.

Enfin, pour revenir au point de départ avec les deux exemples cités au début: si nous voulons que l'approche forestière réussisse à Objachevo, le processus de certification devra faire en sorte que soit assurée la pleine participation économique des groupes sociaux de la localité à la gestion et à la commercialisation des produits forestiers. Nous devons évaluer les résultats de l'approche proposée à Rantau Rasau en fonction d'une série d'indicateurs sociaux, mais il est probable que cette initiative réussira ou échouera selon qu'elle sera en mesure de garantir la propriété locale du processus et un partage équitable des bénéfices.

Le défi que devront relever les négociateurs d'un nouvel accord international sur les bois tropicaux sera de trouver les moyens de réaliser davantage au niveau local

par Jürgen Blaser

Président sortant

Conseil international des bois tropicaux

Intercooperation, CH- 3001 Suisse

Jblaser@intercooperation.ch

OBJACHEVO est une ville de la République de Komi, dans le nord-ouest de la Fédération de Russie. Elle est située juste sous la principale ligne de vol des liaisons commerciales entre l'Europe et le Japon. En novembre, le paysage est sombre et revêtu d'une couche épaisse de glace et de neige reflétant le peu de lumière du jour qui reste. Objachevo est le centre principal d'une entreprise forestière de 800.000 hectares, ou *leshoz*, qui fait elle-même partie d'un océan de forêts recouvrant 39 millions d'hectares, ou 93% du territoire de la République.

La superficie forestière de Komi est stable et s'étend même à certains endroits: la pression démographique est faible et la seule utilisation économique valable du territoire est la foresterie. Ce qui différencie les forêts d'Objachevo d'autres forêts de Komi est le fait qu'elles seront bientôt certifiées par le Forest Stewardship Council, après des injections de capitaux et des efforts institutionnels considérables pour satisfaire les normes exigées. Le problème est cependant de savoir quel avantage présente la création d'un massif certifié au milieu d'un océan de forêts et quels sont les coûts à envisager. Il n'existe pas de marché pour le bois certifié d'un pays lointain comme Komi et, même s'il existait, la population locale n'en bénéficierait pas beaucoup parce que ce type de certification est un outil au service des grandes exploitations et des marchés importants et n'a pour ainsi dire aucun effet sur le développement local. La population, composée en majeure partie d'anciennes familles de travailleurs forestiers employés jadis par des entreprises forestières soviétiques inefficaces, demeure dans une situation désespérée. L'approche 'forestière', telle que préconisée par la communauté internationale, devait s'efforcer d'obtenir la certification en tant qu'outil pour pérenniser les forêts boréales. Était-ce le bon choix?

Par ailleurs, Rantau Rasau, dans l'est de Sumatra, est encadré par la mer de Chine méridionale et un large delta; ce sont des terres humides à sols pauvres sous un climat chaud et humide. Il y a 35 ans, des centaines de familles qui occupaient des terres fertiles à Java ont été incitées à s'y établir en leur promettant un brillant avenir. Or les forêts ont depuis été éliminées et un gigantesque effort financier et institutionnel a été entrepris pour assécher les marais, y implanter des établissements humains et y pratiquer une agriculture durable. Aujourd'hui, de nombreuses rizières ont été abandonnées, les sols ont perdu leur fertilité ou deviennent toxiques et les moyens d'existence de nombreux trans migrants sont menacés.

Très récemment, il a été proposé de créer dans cette zone des plantations forestières grâce à un financement par le Mécanisme de développement propre. Mais la question est la même qu'à Objachevo: qui en bénéficiera et à quels coûts? Pour l'instant, on l'ignore. Lorsque l'idée sera mise à effet, peut-être sera-t-il possible d'évaluer les avantages sociaux. Donc une démarche forestière, mais est-ce le bon choix?

Objachevo et Rantau Rasau: deux destinations dans l'itinéraire de voyage en cette fin novembre 2002. D'autres exemples pourraient être cités, mais les questions sont semblables: que réalisons-nous en adoptant une approche forestière? Comment influençons-nous le devenir des forêts du monde et améliorons-nous les circonstances de ceux qui dépendent d'elles pour assurer leur survie? S'il est vrai que certains des principaux impacts et des préoccupations se font sentir au niveau mondial et national, les solutions devront inévitablement intervenir au niveau local et être liées à la jouissance des terres, aux droits et à la propriété, à la distribution des bénéfices et à la participation. Les situations forestières, et les principaux problèmes qui les entourent, diffèrent largement d'un endroit à l'autre, et les solutions proposées doivent être souples.

Renégociation

Bientôt, la communauté de l'OIBT se réunira autour de la table de négociation au Panama, à Yokohama et à Genève, loin des forêts d'Objachevo et de Rantau Rasau. Ces négociations pourront-elles influencer sur les réalités locales? Pourront-elles faire mieux que l'approche forestière pour multiplier les avantages acquis au niveau local?

En tant qu'organisation traitant d'un produit de base, l'OIBT est essentiellement axée sur le commerce des bois tropicaux et l'utilisation durable de sa base de ressource, les forêts tropicales. L'Accord international de 1994 sur les bois tropicaux (AIBT), qui a succédé à l'accord intervenu en 1983, n'a rien enlevé à cette orientation, si ce n'est qu'il s'est timidement avancé dans un domaine élargi en incluant tous les types de forêts dans ses fonctions de partage de l'information. L'Accord de 1994 a aidé à faire de l'OIBT un partenaire reconnu dans le développement lié aux forêts au plan mondial, et a contribué à créer des synergies entre pays et à résoudre des conflits et différends grâce, par exemple, à son programme transfrontière de conservation des forêts. Une des forces de l'Organisation est de compléter ses travaux de politique forestière par des projets sur le terrain. Ces forces devront être reconnues et soutenues durant les négociations qui se dérouleront au cours de mois et années à venir.

Il n'en reste pas moins que la question essentielle, lors des négociations, sera celle de savoir comment l'influence de l'OIBT pourra davantage se faire sentir au niveau local. Certains des défis à relever sont examinés ci-dessous.

Pauvreté rurale: la majeure partie du milliard d'habitants ou de riverains des espaces boisés dans les pays en développement sont considérés pauvres en termes de revenu, d'instruction et d'accès à la santé. Ils sont extrêmement dépendants des produits forestiers, en particulier là où les forêts et les zones boisées sont morcelées. Implicitement, on peut en tirer l'importante conclusion que les forêts dégradées, les forêts secondaires et les terres forestières dégradées sont potentiellement susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie locales: ces espaces peuvent être pris en compte dans les moyens de production durable, grâce à des investissements relativement peu élevés, à condition que les habitants bénéficient de droits de jouissance et d'accès sûrs et qu'ils puissent tirer des revenus de la forêt.



Suite à la page 31